

1202

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

**DELEGATION DE LA COMMISSION  
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES  
EN REPUBLIQUE RWANDAISE**

**B.P. 515 - Tél. 5586 - KIGALI**



LA COOPERATION ENTRE  
L'EUROPE COMMUNAUTAIRE  
ET LA REPUBLIQUE RWANDAISE

Rapport d'activités 1982

---

Ce rapport fait suite au  
"Rapport annuel 1981  
arrêté au 15.11.81"

---

## Sommaire du Rapport

	<u>pages</u>
Introduction : Le Rwanda et les instruments de la politique européenne de développement (Résumé de la situation au 31 décembre 1982)	1 à 6
Chapitre 1 : Mise en oeuvre des deux Conventions de Lomé	7 à 13
Chapitre 2 : Coopération en dehors des Conventions de Lomé	14 à 16
Chapitre 3 : Les projets du 5ème F.E.D., fin 1982	17 à 32
Chapitre 4 : Les projets du 4ème F.E.D., fin 1982	33 à 54
Chapitre 5 : Projets régionaux gérés à partir du Rwanda	55 à 62
Annexes A à C : Les projets 3ème, 2ème, 1er F.E.D.	63 à 66
Annexes C et D : Aides alimentaires et fonds de contrepartie	67 à 69
Annexe F : Projets O.N.G. cofinancés par la C.C.E.	70 à 73
Sigles	74
Table des matières	75 à 76

INTRODUCTION : LE RWANDA ET LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE EUROPEENNE DE  
DEVELOPPEMENT (Résumé de la situation au 31 décembre 1982)

Pour les relations entre la République Rwandaise et la Commission des Communautés Européennes (C.C.E.), l'année 1982 a été riche en événements.

1. D'abord ce fut la deuxième année d'application de la Deuxième Convention de Lomé, entrée en vigueur début 1981, régissant dès lors la coopération entre l'Europe des Dix et l'ensemble des pays A.C.P. (entretemps 63) et mettant à leur disposition la somme de 5,512 Mrds d'ECU. <sup>1)</sup>

Confirmant l'ouverture du marché communautaire, Lomé II a accentué la coopération commerciale des échanges. Les moyens de la coopération financière provenant du 5ème Fonds Européen de Développement (F.E.D.) sont accrus. Outre les crédits réservés au Stabex et au Sysmin, une partie considérable des fonds disponibles est affectée à la coopération régionale, vitale pour un pays enclavé. Par ailleurs, différents types de co-financements sont encouragés ainsi que l'apport des flux financiers privés.

En matière industrielle, les A.C.P. ne doivent plus seulement vendre leurs matières premières, mais exporter des produits transformés chez eux. La promotion du développement industriel peut être financée à la fois par le F.E.D. et par la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.), sans oublier les actions du Centre pour le Développement Industriel (C.D.I., institution paritaire A.C.P.-C.E.E.) disposant d'une autonomie et étant sans lien organique avec la C.C.E.

C'est à ce même souci de développement auto-centré que correspondent les orientations en matière de formation où, en fonction des priorités éducatives et des besoins en formation professionnelle des Etats A.C.P., la Communauté s'engage à les aider à remplacer progressivement l'assistance technique étrangère par des cadres des pays partenaires.

---

<sup>1)</sup> L'ECU (European Currency Unit/Unité de Compte Européenne), au 31 décembre 1982 correspondait à 88,81 FRW.  
A titre de comparaison : En mars 1975, début de la Première Convention de Lomé et du 4ème F.E.D., 1 ECU équivalait à 117 FRW. Début 1980, au moment de l'établissement du P.I. pour le 5ème F.E.D., le taux était de 129 FRW. Il était de 98 au 30 novembre 1981, lors de l'établissement du dernier "Rapport annuel des Interventions de la C.C.E. en République Rwandaise".

2. Pour le Rwanda, la Convention de Lomé II s'est concrétisée en 1982 par la mise en place systématique de son principal instrument financier, le 5ème Fonds Européen de Développement. Le seul Programme Indicatif (P.I.) pour le 5ème F.E.D. permettra au Gouvernement de compter sur des engagements communautaires d'un montant minimal de 72 Mio d'ECU (voir ci-dessous par. 1.6 et 3.1). Ainsi, pour cinq nouvelles années, le Rwanda jouit de la prévisibilité et de la sécurité d'un régime contractuel librement négocié.

La priorité pour le développement rural, retenue dans le P.I. établi en commun début 1980 et affiné depuis, se reflète dans les faits suivants :

- L'important projet de développement de la Zone Centrale de la Crête Zaïre-Nil, décidé pour un montant de 13,8 Mio d'ECU, a vu la pose de la première pierre par Son Excellence le Président Habyarimana le 15 juillet 1982, en présence de Monsieur Edgard Pisani, Commissaire européen chargé de la politique du Développement.
- En décembre 1982, le grand projet de développement global de la préfecture de Butare (actions prioritaires) a été approuvé par la C.C.E. pour un montant de 10,4 Mio d'ECU.

Dépassant parfois les idées conventionnelles, quelques orientations se sont dégagées des actions communes :

- La pratique des co-financements a montré ses mérites en exerçant un effet catalyseur sur d'autres pays et organismes amis au Rwanda et en permettant ainsi la prise en charge de projets trop importants pour un seul partenaire. D'un autre côté, elle peut entraîner des inconvénients par suite de procédures différentes et compliquées préalables à la mobilisation des financements. Ceci vaut par exemple pour la route Butare-Cyangugu financée par le Rwanda et 5 bailleurs de fonds dont la C.C.E. pour 17,9 Mio d'ECU (voir par. 3.3.5).
- Lors des appels d'offres internationaux concernant des projets financés par le F.E.D. se manifestent de plus en plus de groupements d'entreprises originaires de plusieurs pays-membres. Suite à cette tendance vers de "petites multinationales", des firmes moins implantées dans la région se voient offrir la chance d'accéder successivement à des marchés nouveaux.
- Au-delà des instruments classiques, l'action des organisations non-gouvernementales et le financement de micro-réalisations (voir 2.4 et 3.2.4/3.2.5) paraissent plus adaptés à la sensibilisation des populations et à la mobilisation des énergies nouvelles, permettant ainsi de parvenir à rompre l'accomodation à l'équilibre de la pauvreté et à favoriser l'apprentissage de techniques moins occidentales, moins coûteuses et mieux adaptées.

3. Ces efforts s'intègrent parfaitement dans les objectifs du IIIème Plan Quinquennal de Développement du Rwanda qui pour les années 1982 à 1986 vise en premier lieu l'autosuffisance alimentaire. Ce fait a été clairement mis en avant lors de la Table Ronde des Aides Extérieures (Kigali, 4 au 8 décembre 1982). La C.C.E. y a activement participé ainsi que la B.E.I.

Dès le 4 novembre 1982, la C.C.E. avait répondu à l'appel du Gouvernement rwandais de l'assister matériellement pour accueillir les nombreux réfugiés venus de l'Ouganda. 2 Mio d'ECU ont été débloqués à titre d'une aide d'urgence provenant du 5ème F.E.D. (mais hors quota national concrétisé dans le P.I.). Cette somme a été mise à la disposition du Haut Commissariat pour les Réfugiés à Genève.

Concernant la coopération en dehors de la Convention de Lomé, le Rwanda a reçu en 1982, 2.000 tonnes de blé dans le cadre du programme 1981 des aides alimentaires offert par la C.C.E. Le programme 1982 prévoit la livraison, en 1983, de 1.500 tonnes de blé (voir par. 2.2).

Les organismes privés (Croix-Rouge et Caritas) continuent également de recevoir de l'aide alimentaire - lait en poudre notamment - sur un programme spécial destiné aux organismes non-gouvernementaux (O.N.G.). Suite à 16 décisions de financement, toujours hors F.E.D., certains O.N.G. ont en outre bénéficié en 1982 comme dans les années précédentes, du programme particulièrement varié des co-financements communautaires (voir par. 2.4).

4. L'année écoulée s'est aussi caractérisée par l'application continue de la Première Convention de Lomé et de son 4ème F.E.D. Les projets inscrits dans le P.I. y relatif, totalisant 58,7 Mio d'ECU, achèvent de se réaliser dans 24 actions différentes (voir résumé en par. 1.7).

Mérite être relevé dans ce contexte, la Centrale hydro-électrique de la Mukungwa (voir par. 3.3.2 et 4.3.1), qui a été inaugurée dans le cadre de la "Quinzaine de projets", par Son Excellence le Président de la République, le 22 juillet 1982. Egalement en sa présence, la fonderie d'étain (par. 4.4.2) avait été ouverte le 24 février 1982.

Il faut également mentionner les crédits des projets 4ème F.E.D. qui sont hors "quota national", à savoir ceux de l'aide exceptionnelle (voir par. 4.6) et ceux pour les nombreux projets de la coopération régionale (voir par. 1.8).

5. Si l'on fait le bilan et qu'on se limite aux seuls projets proprement dits financés pour le Rwanda par les cinq Fonds Européens de Développement (projets prévus par les Programmes Indicatifs, c'est-à-dire sans Stabex ni projets régionaux ni aides exceptionnelles), on arrive à environ 170 actions. Ces actions totalisent du côté de la C.C.E. des engagements financiers d'environ 150 Mio d'ECU. (L'engagement moyen pour un projet était de 0,3 Mio d'ECU durant le 2ème F.E.D., il est monté à 4 Mio d'ECU pendant le 5ème F.E.D.)

L'ensemble des ressources communautaires mis depuis 25 ans de coopération à la disposition de la République Rwandaise dépasse les 300 Mio d'ECU, si l'on y inclut les transferts Stabex, les projets régionaux, les aides exceptionnelles, les aides alimentaires, les 50 co-financements O.N.G. et les prêts de la B.E.I.

6. Au delà de ces chiffres qui font de l'Europe communautaire un des donateurs les plus importants pour le Rwanda, l'impact politique d'une coopération fondée sur le respect mutuel s'est manifesté en 1982 avec un éclat particulier lors de deux visites officielles. Le Gouvernement rwandais, soulignant ainsi le caractère privilégié des relations avec la C.C.E., avait invité le Commissaire Pisani du 14 au 16 juillet. De son côté, Son Excellence le Général-Major Habyarimana, Président de la République Rwandaise, a visité une nouvelle fois le siège de la C.C.E. et fut reçu, le 19 novembre, par le Président Gaston Thorn et par Monsieur Pisani.

La visite du Commissaire européen a eu comme objectif principal d'explorer les possibilités d'une coopération - allant ainsi au-delà de la Convention de Lomé et du F.E.D. - pour la mise en place d'une Stratégie alimentaire (voir par. 2.1.). En effet le Gouvernement rwandais a adopté différents documents préparatoires à la mise en oeuvre d'une telle Stratégie. Sa définition résulte d'un dialogue dynamique qui continue dans le cadre d'un Groupe de travail euro-rwandais auquel participent les Ambassades sur place des Etats-membres de la C.E.E. (Belgique, France et R.F.A.). Sur base des engagements du Président et du Gouvernement rwandais, le Conseil Européen (Ministres chargés de la Coopération) a inclus le Rwanda parmi les pays susceptibles de jouir de préférence des efforts entrepris par la C.E.E.

7. En dehors des rencontres de premier ordre déjà évoquées, de nombreuses visites au niveau gouvernemental ont eu lieu en 1982 :

- En marge de la visite présidentielle à Bruxelles en novembre, Messieurs Nteziryayo (Ministre à la Présidence chargé des Affaires Economiques et Financières), Ngarukiyintwali (Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération) et Ngirira (Ministre de l'Economie et du Commerce) ont eu une réunion de travail avec une délégation de la C.C.E. dirigé par Monsieur Frisch, Directeur Général au Développement.

- La série des visites individuelles à Bruxelles était ouverte par Monsieur Nyandwi, Ministre des Postes et des Communications qui a participé le 17 février à une conférence des bailleurs de fonds relative aux Corridors Nord et Sud.
- Monsieur Nzirorera, Ministre des Travaux Publics a eu des entretiens avec la C.C.E. les 16 février et 8/9 juillet dans le contexte des projets routiers (Butare-Cyangugu notamment) et pour des réunions des bailleurs de fonds concernant la Centrale hydroélectrique de Ruzizi II.
- Monsieur Mulindangabo, Ministre du Plan, s'est rendu à Bruxelles le 19 mars en vue du règlement d'un contentieux concernant la Centrale de la Mukungwa.
- Monsieur Ngarukiyintwali, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a rendu visite à la Commission le 20 octobre pour l'informer notamment des problèmes liés aux réfugiés venus de l'Ouganda.

Les missionnaires suivants des services de la C.C.E. sont venus au Rwanda en 1982 :

- Messieurs Haik et Buchet de Neuilly pour la Centrale Mukungwa (6 au 12 janvier) ;
- Monsieur Huybrechts pour la préparation du projet Centrale Comptable (4 au 10 février) ;
- Messieurs Grand et van den Heuvel pour le secteur minier (18 au 23 février) ;
- Monsieur Aubenas pour participer au Conseil d'Administration de l'I.A.M.S.E.A. (22 au 29 mai) ;
- Monsieur Wolff pour des questions immobilières de la Délégation (28/29 juin) ;
- Madame Vuianovith et Messieurs G. Gruner, Hoguet, S. Gruner et Fralon, pour accompagner le Commissaire Pisani (14 au 16 juillet) ;
- Messieurs Doll, Grosjean et Heusghem, pour une mission de Contrôle financier (6 au 15 septembre), temporairement accompagnés par Mlle Marion pour les co-financements O.N.G. ;
- Monsieur Zimmer dans le cadre de la mise en place des projets de développement rural (7 au 10 décembre).

De son côté, la B.E.I. a envoyé en mission Messieurs Bellavoine et Mertens dans le cadre de la coopération avec la SOMIRWA (9 au 13 juillet) et Monsieur Berman, le nouveau desk officer, pour assister à la Table Ronde (début décembre).

Pour le C.D.I. qui renforce sa coopération avec le Rwanda, Monsieur Delchambre a effectué une visite en novembre.

8. Après avoir occupé la fonction de Délégué de la C.C.E. en République Rwandaise pendant 21 mois, Monsieur Michel Courtier a quitté le pays le 7 août, pour réintégrer le Siège. Son remplaçant, depuis le 17 novembre, est Monsieur Dietrich Collofond, venant de la République Islamique de Mauritanie où il a représenté la C.C.E. pendant 4 ans et demi.

Toujours dans le cadre de mouvements du personnel diplomatique et administratif, la Délégation a vu le passage pendant les 3 premiers mois de Monsieur Bakovic (stage de formation comme Conseiller économique). D'un autre côté, la Délégation a dû enregistrer en octobre, le départ de Monsieur Gersten qui n'a pas été remplacé en tant qu'Attaché technique (bâtiments, génie civil).

9. Plusieurs événements majeurs dans le domaine des mass media ont marqué et illustré en 1982 la coopération entre le Rwanda et l'Europe communautaire : Le bimestriel "Le Courrier A.C.P. - C.E.E.", revue paritaire, publiait dans son numéro 72 de mars-avril sur 16 pages une série d'articles sur le Rwanda et ses relations avec la C.E.E., cette "histoire d'une solidarité". Projetés lors d'une mission en janvier par Monsieur Lucien Pagni (d'origine camerounaise), Rédacteur en chef adjoint du "Courrier", ces articles avaient un écho très large au Rwanda et bien au-delà ; il furent édités dans un tirage à part, par l'Office Rwandais d'Information, sous le titre "Rwanda 1962-1982 : une volonté de progrès économique".

Le Rwanda, dont les performances font souvent l'objet d'articles et de commentaires élogieux dans les media européens (ce qui par ailleurs a facilité son inclusion dans le cercle des 4 premiers pays A.C.P. profitant de l'offre d'une contribution à la Stratégie alimentaire), s'est vu confirmer de son sérieux aussi dans un contexte plutôt tragique : Depuis octobre, l'organisation exemplaire des aides pour les réfugiés venus de l'Ouganda a été bien remarquée par les observateurs étrangers. Ces efforts exemplaires déployés par les Autorités rwandaises ont été bien mis en relief dans un film tourné en décembre par Monsieur Algoet, d'origine belge. Sa mission qui concernait la présentation de toute la gamme de la coopération euro-rwandaise, a été financée par la C.C.E.

De leur côté, les mass-media rwandais n'ont cessé de répandre d'intéressantes nouvelles choisies par l'Agence Rwandaise de Presse. Ainsi ont été diffusés des discours présidentiels et communiqués officiels mentionnant des actions européennes telles que les projets F.E.D. ou la Stratégie alimentaire. Ont été bien analysées l'évolution et les perspectives de la politique européenne de développement.

De telle façon, les Rwandais sont aussi tenus au courant de l'enjeu des discussions entre l'Europe des Dix et le Tiers-Monde. La négociation a été préparée par la C.C.E. à la suite du Mémoire projeté par le Commissaire Pisani (septembre 1982). Pour les A.C.P., elle entrera bientôt dans un stade décisif, pouvant aboutir à un "post-Lomé" de durée indéterminée...

CHAP. 1 : MISE EN OEUVRE DES DEUX CONVENTIONS DE LOMÉ

La politique de coopération formulées dans les deux Conventions de Lomé conclues entre l'Europe communautaire et un nombre grandissant de pays A.C.P. concerne les volets commercial, minier, industriel et surtout financier qui peuvent être résumés comme suit :

1.1. COOPERATION COMMERCIALE

Les chiffres relatifs au commerce extérieur du Rwanda n'étant pas encore connus pour toute l'année 1982, seulement une description des tendances est possible : la balance commerciale montre un déséquilibre grandissant entre la croissance des importations et la quasi-stagnation des exportations ; l'échange entre la C.E.E. et le Rwanda met également en relief cette tendance. Avant 1980, le Rwanda ne connaissait pas de vrais problèmes concernant sa balance des paiements. Depuis, la situation a changé et pour l'avenir d'importantes difficultés sont prévisibles.

Evolution du Commerce extérieur du Rwanda (en Mrd de FRW)

	1978	1979	1980	1981	1982 *)
Exportations (F.O.B.)	10,367	18,838	12,402	10,145	4,459
Importations (F.O.B.)	13,456	14,857	18,976	14,338	7,581
Balance	-3,089	+4,031	-6,574	-4,193	-3,122

\*) Chiffres provisoires pour les 6 premiers mois publiés par le Ministère de l'Economie et du Commerce.

Evolution de l'échange commercial entre le Rwanda et la C.E.E.

Année	1978		1979		1980		1981		1982 (premiers 8 mois)	
	Mio ECU	FRW	Mio ECU	FRW						
Exportation de la C.E.E.	50,4	5.735	55,6	6.922	57,9	7.428	65,29	6.892	66,77	6.182
Importation de la C.C.E.	36,3	4.130	51,4	6.400	41,0	5.260	38,53	4.067	25,03	2.317
Balance	+14,1	1.605	+4,2	+ 522	+16,9	2.168	+6,72	2.825	+41,74	43.906

Source : Eurostat.

Les sommes en FRW ont été calculées sur base de la moyenne annuelle de la valeur de l'ECU :  
 En 1982 1 ECU = 92,6 FRW  
 En 1981 1 ECU = 105,56 FRW.

### 1.2. PROMOTION COMMERCIALE

Le Programme Indicatif 5ème F.E.D. ne détermine pas de montant pour la promotion commerciale. Cependant le Gouvernement rwandais avait, en 1980, "manifesté l'intention de bénéficier de dispositions spécifiques de la Convention qui visent (...) aux différentes activités de promotion commerciale". C'est pour cette raison que l'Ordonnateur National a décidé et communiqué, par lettre n° 1456/81 du 09.12.1981, de retenir 300.000 ECU sur la rubrique "Divers et réservés" pour les actions de promotion commerciale (voir par. 3.4.3).

C'est ainsi qu'en 1982, pour la première fois, les participations suivantes ont été financées sur le programme national du 5ème F.E.D. :

- Salon du Tourisme à Paris (12-21 février),
- Bourse du Tourisme à Berlin (8-12 septembre).

Les autres participations étaient à la charge du volet régional de promotion commerciale :

- Salon de Vacances à Bruxelles (20-28 mars),
- Forum des Nations à Bruxelles (7-16 mai),
- Partenaires du Progrès à Berlin (8-12 septembre),
- Salon International de l'Alimentation à Paris (15-20 novembre).

Dans plusieurs cas, le Rwanda n'était représenté que par son Ambassade, ce qui devrait rester une exception étant donné que le personnel d'une mission diplomatique n'est guère préparé à donner les informations nécessaires aux clients potentiels.

Pour 1983 le Gouvernement rwandais a introduit une demande pour 8 participations.

### 1.3. STABILISATION DES RECETTES D'EXPORTATION (STABEX)

En 1982, le système Stabex n'a été appliqué, pour l'exercice 1981, qu'au titre du café. Pour les autres produits agricoles intéressant le Rwanda - par exemple le café arabica, le thé, les bananes fraîches, le pyrèthre et les cuirs et peaux -- les conditions des articles 23 à 47 de la Convention de Lomé II étaient loin d'être remplies.

Pour le café, suite aux problèmes généraux d'ordre financier du système, une réduction du transfert théorique de 1.358.327 ECU s'est avérée inévitable. En fin de compte le Rwanda a eu droit à un transfert Stabex de 510.459 ECU (viré en contrevalet de 1.199.849 DM) et d'un montant de 142.932 ECU utilisable sous forme de projets.

Cette somme totale de 653.391 ECU est le résultat de longues discussions au sein du Conseil des ministres A.C.P.-C.E.E. tenu à Libreville les 12 et 13 mai et des précisions apportées plus tard par le Comité

- 9 -

des Ambassadeurs A.C.P.-C.E.E. Suite à ces délibérations, le Rwanda, un des pays les moins développés, comme défini par la Convention de Lomé, devrait avoir droit à un transfert de 46,5% de la perte constituée (donc 631.622 ECU), les autres pays ayant droit à 41,6% seulement. Pourtant le Rwanda a profité de la clause prévoyant que les transferts d'en-dessous d'un million d' ECU soient maintenus intégralement. Le transfert le plus élevé profitant de cette clause s'élevait à 653.391 ECU et cette somme a servi de base pour les transferts diminués. Ainsi, en fin de compte, le Rwanda s'est vu attribuer 48,1% du transfert théorique.

On peut regretter qu'un autre facteur ait joué en défaveur du Rwanda. Le mode de calcul habituel a eu comme effet que les pays dont les monnaies sont liées au Dollar-US ont reçu une somme beaucoup moins importante en ECU comme cela aurait été le cas, si le calcul avait été fait en monnaie locale. Cet effet est dû à la réévaluation importante du US-\$ en 1981 par rapport aux monnaies constituant l'ECU.

Confrontée à des problèmes de crise économique mondiale dont ni les pays A.C.P. ni la C.E.E. n'avaient prévu l'ampleur, la C.C.E. s'est vu contraindre d'appliquer le même système de calcul que les années antérieures. Entre-temps un groupe d'experts est chargé de réfléchir sur un nouveau mode de calcul applicable dans l'avenir, à discuter lors d'un Conseil extraordinaire A.C.P.-C.E.E.

#### 1.4. COOPERATION DANS LE DOMAINE MINIER

La Convention de Lomé II, dans ses articles 49 à 59, prévoit plusieurs possibilités pour une coopération dans le secteur minier dont :

- le système d'assistance pour le secteur minier (Sysmin),
- les interventions de la B.E.I.

Le Sysmin est applicable à une série de minerais produits dans les pays A.C.P. dont l'étain, minéral extrait au Rwanda. Il doit "aider à faire face à une baisse de leur capacité d'exportation de produits miniers vers la Communauté et à la diminution correspondante de leurs recettes à exportation ..."

Vu les difficultés de son secteur minier - organisé dans le cadre de la société mixte SOMIRWA - le Rwanda a introduit le 22 mars une première demande d'intervention du Sysmin. Lors d'une réunion de travail à l'occasion de la visite de S.E. le Président Habyarimana à Bruxelles le 19 novembre, la C.C.E. a informé le Gouvernement rwandais qu'elle ne serait pas en mesure de donner une suite favorable à cette demande en ce qui concerne 1981. La raison principale évoquée était le fait que les recettes d'exportation en 1981, dues à un déstockage important en cette année, dépassaient considérablement la moyenne des années 1977-1980.

Toutefois les deux parties ont convenu d'étudier les possibilités d'une éventuelle intervention Sysmin sur base des données de l'année 1982 et d'entreprendre des études approfondies sur l'avenir du secteur minier au Rwanda.

Quant aux investissements dans le secteur minier, la Banque Européenne d'Investissement est déjà intervenue : avec un prêt de 3 Mio d'ECU sur capitaux à risques, elle a contribué à financer la fonderie d'étain de la SOMIRWA qui a été inaugurée le 24 février 1982.

Un représentant de la B.E.I. a annoncé à la Table Ronde des Aides Extérieures (déc. 1982) qu'elle serait disposée à étudier une nouvelle intervention en faveur du redressement du secteur minier au Rwanda dès que le Deuxième Plan d'investissement de la SOMIRWA sera définitivement mis au point.

#### 1.5. COOPERATION INDUSTRIELLE

L'Europe communautaire, déjà bien impliquée dans cet important secteur par le financement de la fonderie d'étain (réalisé par un prêt géré par la B.E.I. ; voir par. 4.4.2) et l'usine à thé de Mata (prêt spécial 4ème F.E.D. ; voir par. 4.2.1) agit sur d'autres terrains :

- Une ligne de crédit prévue dans le P.I. pour la Banque Rwandaise de Développement (voir par. 3.4.2) devra favoriser le développement pré-industriel.
- Le projet "Centrale Comptable" dont la convention de financement a été signée à Kigali le 15 juillet (voir par. 3.4.1), a pour objectif d'améliorer les systèmes de gestion des entreprises publiques du Rwanda.
- Le C.D.I., institution paritaire A.C.P.-C.E.E. essaie de promouvoir l'industrialisation du Rwanda par le biais de coopération entre industriels européens et rwandais. Quelques études préparatoires ont été financées pour préparer un dialogue fructueux sur des projets concrets. Un représentant du C.D.I. a effectué une mission au Rwanda à ce sujet entre le 8 et le 12 novembre.

CHAP. 3 : LES PROJETS DU 5EME F.E.D., FIN 1982

Au début de la troisième année d'application de la Convention de Lomé II, les projets du 5ème F.E.D. dont les grandes lignes ont déjà été mises en relief (dans l'introduction ainsi que dans le par. 1.6) se présentent de la manière suivante :

3.1. TABLEAU SUR LA SITUATION DES FINANCEMENTS, ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS SUR 5EME F.

A. Subventions dans le cadre du Programme

Convention	Projet (dans l'ordre chronologique)		Montant Convention ECU
	Numéro	Intitulé	
3080/RW	5106.53.43.001	Programme pluriannuel de formation (bourses)	2.000.000
Procéd. accélérée Décis. du 23.03.81	5604.02.43.002	A.T. Ministère Travaux Publics	100.000
2025/RW (Aven.1)	5100.61.43.003	Faculté Médecine Butare (équipement)	650.000
2042/RW	5100.16.43.004	Centrale Mukungwa (compl.)	3.000.000
5009/RW	5102.38.43.006	Microréalisation (1er program.)	680.000
3028/RW	5100.39.43.007	Dévelop. rural Crête Zaïre-Nil	13.800.000
Procéd. accélérée Décis. du 11.03.82	5609.82.43.008	Promotion commerciale (foires)	300.000
Procéd. accélérée Décis. du 28.10.80	5605.02.43.009	Redressement Etablissements d'Etat	45.000
3106/RW	5605.51.43.010	Redressement Etablissements d'Etat	2.595.000
Décision de Fin. du 22.12.82	5100.39.43.013	Dével. global Préfecture de Butare	10.400.000
Total P.I.			33.750.000
B. Aide d'urgence			
Procéd. accélérée Décis. du 04.11.82	5103.91.43.012	Réfugiés venant de l'Ouganda	2.000.000
C. Stabex			
19/80/RW Stabex	5400.92.43.005	Café : Fonds d'égalisation 1980	6.555.030
25/81/RW Stabex	5400.92.43.011	Café : Fonds d'égalisation 1981	510.460
Total Stabex			7.065.490
Total général 5ème F.E.D.			42.635.490

... (arrêtée au 31.12.1982)

... (minimum de 72.000.000 ECU)

Engagements		Paiements				
En ECU au 31.12.1982	% sur Conven- tion	En ECU au 31.12.1981	En ECU du 01.01.1982 au 31.12.1982	En ECU au 31.12.1982	% sur Conven- tion	% sur Engage- ment
700.000	35,-	93.500	148.900	242.400	12,12	34,63
100.000	100	-	-	-	-	-
639.000	98,31	-	568.510	568.510	87,46	88,97
3.000.000	100	-	2.784.080	2.784.080	92,80	92,80
680.000	100	-	435.450	435.450	64,04	64,04
3.858.034	27,96	-	862.720	862.720	6,25	22,36
25.000	8,33	-	5.330	5.330	1,78	21,30
45.000	100	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
8.774.034	26,14	93.500	4.804.990	4.898.490	14,59	55,83
2.000.000	100	-	2.000.000	2.000.000	100	100
6.555.030	100	6.555.030	-	6.555.030	100	100
510.460	100	-	510.460	510.460	100	100
7.065.490	100	6.555.030	510.460	7.065.490	100	100
17.839.524	41,84	6.648.530	7.315.450	13.963.980	32,75	78,28

1.6.

COOPERATION FINANCIERE ET TECHNIQUE SOUS LOME II

Les objectifs et priorités du Programme Indicatif (P.I.) 5ème F.E.D. avaient été fixés en commun, début 1980, lors d'une mission de programmation C.C.E./B.E.I. Depuis cette date, le Rwanda et la C.E.E. ont continué à concrétiser ces objectifs et priorités tout en identifiant les projets du P.I. (partiellement préparés par des études financées par le 4ème F.E.D.).

Détaillés par ce P.I., les concours financiers du 5ème F.E.D. au Rwanda seront compris entre 72 et 80 Mio d'ECU (au taux de fin 1982 : entre 6,4 et 7,1 Mrds de FRW) dont 11,3 Mio d'ECU sous forme de prêts à conditions spéciales et le solde sous forme d'aides non remboursables. La B.E.I. a, en outre, vocation d'intervenir dans des projets d'investissement productif des secteurs industriel, minier et touristique.

Le Programme Indicatif 5ème F.E.D., dans l'état actuel, répartit les contributions communautaires aux domaines suivants (sommes minimales en Mio d'ECU) :

1. Développement rural	38,0%	(27,36)
2. Micro-réalisations	2,5%	(1,80)
3. Routes	22,0%	(15,84)
4. Energie	10,0%	(7,20)
5. Education	14,0%	(10,08)
6. Petites entreprises	1,0%	(0,72)
7. Coopération technique	5,0%	(3,60)
8. Divers et réserve	7,5%	(5,40)
	<hr/>	
	100,0%	(72,00).

Vu d'une manière plus détaillée, le P.I. contient les programmes et projets suivants (voir aussi - en par. 3.2 à 3.5 - les descriptions de ces projets) :

	Mio d'ECU
a) Développement rural de la zone centrale Crête Zaïre-Nil	13,80
b) Développement global de la Préfecture de Butare	10,40
c) Alimentation en eau du Bugesera Nord et Centre	3,16
d) Premier programme de micro-réalisations	0,68
e) Deuxième programme de micro-réalisations	1,12
f) Aménagement de la route Butare-Cyangugu	15,84
g) Centrale hydroélectrique de la Mukungwa	3,00
h) 5 lignes électriques aériennes MT 30 KV	4,08
i) Assistance technique Ministère des Travaux Publics	0,10
j) Equipement de la Faculté de Médecine	0,65
k) Extension du Campus universitaire de Ruhengeri	7,43
l) Ecole Technique à Muhororo	0,72
m) Ligne de crédit B.R.D. pour P.M.E.	2,64
n) Redressement des Etablissements d'Etat	0,30
o) Promotion commerciale (foires)	2,00
p) Programme pluriannuel de formation (bourses)	6,08
q) Réserve (y compris études)	<hr/>
	72,00.

Sur ces 16 projets identifiés dans le cadre du Programme Indicatif national, 10 projets se sont vus octroyer par la C.C.E., des décisions de financement. Ainsi au 31 décembre 1982, des 72,00 Mio d'ECU, 33,57 Mio d'ECU soit 46,6 % étaient financés (voir tableau en par. 3.1).

Au même moment, les dépenses pour les projets du P.I. 5ème F.E.D. s'élevaient à presque 4,90 Mio d'ECU soit 6,8 %.

A cette somme se sont ajoutés - toujours provenant du 5ème F.E.D. mais en dehors des sommes prévisibles du P.I. - les 2,00 Mio d'ECU pour l'aide d'urgence en faveur des réfugiés venus d'Ouganda (voir par. 3.6), et la somme de 7,07 Mio d'ECU au titre du Stabex Café 1980 et 1981 (voir par. 3.7). Les paiements totaux 5ème F.E.D. pour le Rwanda se sont donc élevés à environ 13,97 Mio d'ECU.

D'une manière générale, les problèmes causés par l'appréciation du Franc Rwandais lié au Dollar-US, par rapport à l'ECU composé des monnaies européennes, ont gardé la même ampleur que dans l'année précédente. Le FRW ayant maintenu son niveau relativement élevé, les planifications financières de début 1980 (notamment dans le secteur formation) pour les coûts dépensés en FRW se sont souvent avérées insuffisantes.

La révision du P.I. 5ème F.E.D., prévue dans la convention de Lomé II et dans le Protocole euro-rwandais signé le 16 janvier 1980, devra tenir compte de ces éléments monétaires. Comme pour les autres pays A.C.P., cette révision - attendue pour 1983 - comportera aussi une évaluation des performances de la coopération entière sous Lomé II. Pour le Rwanda, elle pourrait conduire à dépasser le seuil des 72 Mio d'ECU ("le bas de la fourchette").

#### 1.7. COOPERATION FINANCIERE ET TECHNIQUE SOUS LOME I

Le P.I. 4ème F.E.D., fixé à 58,70 Mio d'ECU, comportait 19 programmes et projets (décrits en par. 4.2 à 4.5).

Parmi les projets achevés, les suivants sont les plus importants :

a) Usine à thé Mata (prêt spécial)	3,00 Mio ECU
b) Campus universitaire de Ruhengeri (ex-I.P.N.)	1,70 Mio ECU
c) Centrale hydroélectrique de Mukungwa	20,00 Mio ECU
d) Faculté de Médecine à Butare	1,52 Mio ECU
e) Programme Pluriannuel de formation (bourses)	1,30 Mio ECU
f) Fonderie d'étain (prêt B.E.I. sur capitaux à risques 4ème F.E.D.)	3,00 Mio ECU

Sont en cours d'achèvement les projets :

g) Route Kigali-Butare	23,00 Mio ECU
h) Alimentation en eau du Mayaga-Sud	1,70 Mio ECU

Au 31 décembre, environ 58,53 Mio d'ECU sur les 58,70 Mio d'ECU du P.I. 4ème F.E.D. étaient engagés, soit 99,7 % (voir tableau en par. 4.1). Les paiements globaux du 4ème F.E.D. (incluant les aides d'urgence, le Stabex Pyrèthre et les capitaux à risques pour la SOMIRWA) s'élevaient à 64,60 Mio d'ECU.

1.8. COOPERATION REGIONALE

La coopération régionale étant vitale pour les pays enclavés, la C.C.E. a poursuivi - conformément aux orientations des deux Conventions de Lomé - ses efforts de contribuer au désenclavement du Rwanda et de promouvoir la coopération avec tous ses voisins.

Voici les principales actions en cours, gérées essentiellement à partir du Rwanda (voir par. 5.1 à 5.9) sauf les deux premières :

a) Centrale hydroélectrique Ruzizi II :

Ce projet proposé par la C.E.P.G.L. (Etats-membres : Zaïre, Burundi, Rwanda) et son organisation pour l'Energie des Grands Lacs et comprenant la construction sur le fleuve Ruzizi qui marque à cet endroit la frontière avec le Zaïre, d'une deuxième centrale de 40 MW avec barrage, ouvrage de régularisation, ligne de transmission etc.. est un cofinancement entre la B.D.E.G.L., la B.I.R.D., l'Italie, la B.E.I. et la C.C.E. (chef de file). 4 lots sont prévus pour être financés sur le 4ème F.E.D. : équipement hydromécanique, turbines et auxiliaires mécaniques, équipements extérieurs et surveillance des travaux. Le projet pour lequel l'E.G.L. a lancé les premiers appels d'offres, pourrait voir une participation communautaire de l'ordre de 21 Mio d'ECU.

b) Corridor Nord et Corridor Central :

Pour améliorer ces grands axes régionaux (chemins de fer, routes, ponts, transports lacustres), la C.C.E. envisage des co-financements de l'ordre de 30 respectivement de 25 Mio d'ECU. L'identification de ces projets permettant au Rwanda un accès plus rapide à l'océan indien, est en cours.

c) Route Butare-Akanyaru (frontière burundaise)

d) Gaz méthane Lac Kivu : étude de pré-factibilité

e) Gaz méthane Lac Kivu : étude de factibilité

f) Gaz méthane Lac Kivu : projet-pilote utilisation du gaz comprimé pour la propulsion automobile

g) Etude d'intégration de digesteurs anaérobies (biogaz)

h) Etude architecturale bâtiment I.A.M.S.E.A.

i) Assistance à l'O.C.A.M. pour la formation

k) Promotion commerciale : financement de participation à des foires, au delà du P.I. (voir supra par. 1.2).

CHAP. 2 : COOPERATION EN DEHORS DES CONVENTIONS DE LOME

2.1. : STRATEGIE ALIMENTAIRE

La nouvelle Stratégie alimentaire, en cours d'élaboration depuis la visite à Kigali du Commissaire Pisani (voir supra par. 6 de l'introduction), reflète la volonté du Rwanda de faire face au défi alimentaire résultant du défi démographique, à savoir "produire suffisamment de vivres pour nourrir sa population en l'an 2000 de manière satisfaisante", ceci face à la rareté du "capital sol" dans ce pays des montagnes.

La problématique au Rwanda repose sur les quelques données chiffrées significatives suivantes :

- Démographie : 4.800.000 habitants en 1978, 5.300.000 en 1981 et 9.500.000 en l'an 2000.
- Superficie agricole : 1.250.000 ha (12.500 km<sup>2</sup>) dont 1.000.000 ha sont déjà cultivés.

Le Rwanda étant en quasi-équilibre alimentaire, cela signifie qu'il faudra quasiment doubler les rendements agricoles vivriers (+ 80 %) pour répondre aux besoins alimentaires de l'an 2000. Cela aura pour corollaire une évolution profonde des systèmes de production dans le cadre d'une économie de marché et d'échanges favorables à l'agriculteur. Une telle mutation constitue un véritable défi historique. Encouragés par le Parlement Européen et une opinion publique favorable à cette "lutte contre la faim dans le monde", la C.E.E. et ses Etats-membres se sont engagés à assister le Rwanda dans ses efforts.

Les principales étapes préparatoires à la mise en oeuvre de cette stratégie ont été les suivantes en 1982 :

- . Juin : Etablissement du document de référence intitulé "Stratégie alimentaire du Rwanda". Ce document constitue une présentation générale de la problématique rwandaise en matière vivrière et de la Stratégie que le Gouvernement a en conséquence décidé d'appliquer pour relever le défi imposé au pays.
- . Juillet : Ce document est présenté au Commissaire Pisani lors de son voyage au Rwanda. A cette occasion, il est approuvé par les deux parties et constitue le document de référence.
- . Septembre : Etablissement du document intitulé "Mise en place de la Stratégie alimentaire au Rwanda" qui complète et prolonge le dossier de référence.
- . 8 octobre : Ce document est transmis au Siège de la C.C.E.
- . 19 novembre : La visite à Bruxelles de Son Excellence le Président de la République Rwandaise permet d'officialiser le soutien que la C.C.E. et les Etats-membres se déclarent prêts à apporter au Rwanda en appui à sa Stratégie alimentaire.

Un groupe de travail euro-rwandais a été dès le début constitué à cet effet pour élaborer les documents de référence. Il comprend du côté rwandais des représentants de la Présidence, des Ministères des Affaires Etrangères et de la Coopération, du Plan ainsi que de l'Agriculture et de l'Elevage ; du côté européen des représentants des Ambassades sur place (Belgique, France et R.F.A.) et de la Délégation de la C.C.E. Il fonctionne à 2 étages :

- au niveau "experts" pour l'établissement des documents préparatoires,
- au niveau "Ministres, Ambassadeurs et Délégué" pour l'orientation des travaux et l'officialisation des documents.

Pour 1983, proclamée "Année de l'Arbre", le groupe euro-rwandais doit élaborer des propositions plus précises et complètes permettant d'amorcer la mise en oeuvre de cette Stratégie. Elle pourrait comprendre, parmi les actions thématiques, l'introduction massive dans les foyers, de fours améliorés destinés à économiser des quantités considérables de bois, matière première devenant rare et précieuse au Rwanda.

## 2.2. AIDES ALIMENTAIRES

Au cours de l'année 1982, la livraison de 2.000 to de blé (rendus Kigali) au titre du programme 1981 a été exécutée et mise à la disposition de l'OPROVIA pour vente sous forme de farine.

La Croix Rouge Rwandaise et Caritas Rwanda ont profité du Programme spécial d'aide alimentaire en faveur des organismes non-gouvernementaux. La Croix Rouge Rwandaise a reçu en 1982 (programme 1981) 50 to de butteroil et 100 to de lait en poudre (dont 25 to disparues en cours de route).

Caritas Rwanda a reçu en 1982 (programmes 1981) 50 to de butteroil et 240 to de lait en poudre.

Concernant le programme 1982, le Gouvernement recevra courant 1983 1.500 to de blé.

En faveur de Caritas Rwanda 250 to de lait en poudre ont été programmées.

De 1973 à 1982, presque 20 opérations ont eu lieu portant sur plus de 20.000 to de produits (voir annexé in fine, tableau D). Pour les seules années 1980 à 1982, des engagements de presque 1 Mio d'ECU ont été imputés au budget communautaire.

2.3. UTILISATION DES FONDS DE CONTREPARTIE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Comme il ressort du tableau E, les fonds de contrepartie obtenus par la vente de certains des produits livrés par l'aide alimentaire de la C.C.E. et co-gérés par les deux partenaires, ont été "injectés" depuis 1980, dans des opérations visant à l'amélioration des terres, au développement de la culture de blé, à l'aménagement de terres marécageuses, à la construction de hangars de stockage et à d'autres actions induisant directement une intensification de la culture vivrière.

Depuis 1980, en tout 9 décisions pour un montant de 199 Mio de FRW ont été prises. Les nouvelles décisions à prendre et concernant 63 Mio de FRW tiendront compte des axes-forces de la Stratégie alimentaire.

2.4. COOPERATION AVEC LES ORGANISMES NON-GOUVERNEMENTAUX

Aux 45 actions promues par des O.N.G. provenant des 10 Etats-membres et subventionnées entre 1976 et 1981 par la C.C.E. avec 2,22 Mio d'ECU, se sont rajoutées en 1982 (voir dernière page de l'annexe F) 6 nouvelles décisions comportant des co-financements de plus de 0,62 Mio d'ECU. 5 nouvelles demandes étant à l'instruction, le programme O.N.G. continuera. Comme celui des micro-réalisations financées dans le cadre du F.E.D. (P.I.), il est particulièrement adapté aux besoins de la population en milieu rural.

2.5. ACTION SPECIALE C.C.E.I. AVEC LA BANQUE MONDIALE

Suite à la "Conférence sur la Coopération Economique Internationale" tenue en 1977 la C.C.E. contribue à une action spéciale et globale de l'ordre de 385 Mio US \$. Dans ce contexte, le Rwanda profite d'un prêt de 1,65 Mio US \$ servant à financer une partie du projet agro-pastoral de Mutara (OVAPAM).

3.2. SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

3.2.1. Développement rural de la Zone Centrale Crête Zaire-Nil  
(projet 5.100.39.43.007)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Convention de financement N° 3028/RW	15.12.1981	13,800	1.354
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	3,858	367
dépenses effectuées		0,863	75

Objectifs généraux

Ce projet vise à :

- aménager et mettre en valeur 5.200 ha destinés aux cultures vivrières et pâturages collectifs,
- attribuer ces terres à environ 3.700 familles,
- reforester 2.500 ha dont 2.000 ha en lisière de la forêt naturelle de Nyungwe,
- doter la Zone Centrale des infrastructures sociales et économiques nécessaires à la vie collective (adductions, bâtiments coopératifs, centres coopératifs, centres vétérinaires, centres de développement social, dispensaires, écoles),
- réhabiliter 160 Km de piste et en créer 60 Km de nouvelles afin de favoriser le désenclavement interne et externe de la région,
- promouvoir des actions liées à la stabilisation et au redressement de la fertilité des sols (amendements des terres ...).

Etat d'avancement

Inauguré le 15 juillet par S.E. le Président de la République en présence du Commissaire Pisani, le projet a officiellement commencé le 1er août 1982 avec la nomination du Chef de projet. Entre-temps les structures du projet ont été mises en place ; des actions agricoles et de reboisement ont démarré.

Au 31 décembre 1982 la situation était la suivante :

- Mise en place des infrastructures d'accueil :

Base technique de Gisovu :

- . Bâtiments achevés
- 2 maisons type A, 2 maisons type B, 1 magasin général, 1 entrepôt carburant, 2 maisons type D.

- . Bâtiments en construction  
1 maison type A, 1 magasin, 1 atelier-garage, 1 adduction d'eau achevée.

Centre Direction de Musebeya

- . 2 maisons type D et 1 magasin sont en construction.
- Les actions agricoles sont basées à ce jour :
  - . sur la mise en place de champs de multiplication d'herbes fixatrices pour les lignes antiérosives (12,6 ha) et de plants et semences (14,3ha) en pommes de terre, maïs, haricot ...),
  - . sur la mise en place d'exploitation de référence (1 modèle mis en place à Muko.

Concernant l'aménagement de terres, la délimitation des périmètres agricoles, l'élevage et le boisement sont en oeuvre ainsi que la programmation d'installation des villages.

- Actions forestières :

Une pépinière de 1.400.000 plants permettra de planter plus que les 500 ha de reforestation prévus en lisière de la forêt de Nyungwe ainsi que de démarrer les boisements communaux, une piste d'ouverture de 8 Km au bloc n° 1 a été créée.

- Travaux routier :

L'ouverture de la route stratégique des Crêtes est achevée (30 Km) et la route Gisovu-Gishyita a été élargie et améliorée sur 10 Km.

La route Gisovu-Manji a été aménagée et a nécessité un changement de tracé (9 Km).

Difficultés et solutions possibles

- Le paradoxe de ce projet (dont le démarrage a été anticipé sur les fonds de contrepartie Aide alimentaire C.E.E.) est peut-être "d'aller trop vite". Les difficultés rencontrées sont surtout au niveau du bureau d'appui administratif et financier et de l'insertion des Assistants techniques nouveaux dans la dynamique de l'action. Cela se résoudra avec le temps.
- Les procédures précises de lotissement et d'attribution des terres sont encore à définir.

3.2.2. Développement global de la Préfecture de Butare - actions prioritaires  
(projet 5.100.39.43.013)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Convention de financement N° 3180/RW	21.12.1982	10,400	924
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	-	-
dépenses effectués		-	-

Objectifs généraux

1. L'ensemble des actions coordonnées a pour objectifs majeurs d'améliorer la production et la productivité vivrière et de favoriser le développement d'ensemble de la Préfecture, par la création d'emplois hors du secteur primaire agricole quasiment saturé.
2. Le projet vise
  - sur le plan vivrier :
    - . à améliorer les techniques culturales d'ensemble des 49.000 exploitations de la zone prioritaire,
    - . à spécialiser et intensifier les petites exploitations de la ceinture de Butare (2.200 exploitations à toucher),
    - . à aménager l'espace agricole dans les zones périphériques par une restructuration et une réhabilitation du patrimoine foncier (14.000 ha à réaménager),
    - . à amorcer une mise en valeur rationnelle des bas-fonds de la Préfecture (300 ha prévus dans cette phase pilote) ;
  - sur le plan de la création d'emplois :
    - . à développer les petites agro-industries valorisant les productions agricoles primaires,
    - . à développer l'artisanat de service utilitaire ;
  - sur le plan de l'administration générale :
    - . à renforcer ses infrastructures pour une meilleure maîtrise des problèmes de développement.

Etat d'avancement

Le démarrage officiel est prévu pour le 2ème semestre 1983. Les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire C.E.E. (projet F-C.E.E. n° 08) ont permis d'anticiper le démarrage du volet agricole par la mise en place de 4 centres d'appui technique, dès le mois d'octobre 1982.

3.2.3. Alimentation en eau du Bugesera Nord et Centre  
(projet en instruction)

	P.I. 5ème F.E.D. Mio ECU	env.Mio FRW
N° d'enregistrement provisoire : RW/501/80 (09.04.1981)	3,160	280

Objectifs généraux

Ce projet s'insère dans le cadre des actions concernant la mise en valeur de la région Mayaga-Bugesera en cours depuis une trentaine d'années. La réorganisation de cette région qui était à l'époque relativement sous-peuplée par rapport au reste du Rwanda, offrait la possibilité de faire migrer une population en provenance de zones surpeuplées, à condition d'appliquer un schéma de mise en valeur appropriée permettant une exploitation agricole intensifiée.

À côté des objectifs purement économiques figurent des objectifs sociaux visant l'amélioration des conditions de vie des populations et notamment l'amélioration de l'état de santé, surtout au moyen de la mise en place d'une adduction d'eau potable. L'adduction d'eau Bugesera Nord et Centre servira plus de 50.000 personnes vivant actuellement dans la zone considérée.

Etat d'avancement

Etat donné que le coût global du projet dépasse le montant réservé dans le P.I. 5ème F.E.D., le Gouvernement a décidé de scinder le projet en deux phases dont la deuxième serait financée par le Fonds Saoudien. La proposition de financement par la première phase (F.E.D. avec co-financement par le Rwanda) est à l'étude.

3.2.4. Premier programme de micro-réalisations  
(projet 5.102.38.43.006)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Convention de Financement 5009/RW	02.03.1982	0,680	65
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,680	65
dépenses effectuées		0,430	38

Objectifs généraux

Promouvoir des projets émanant et servant directement à la population (notamment en milieu rural). Priorité était donnée aux adductions d'eau étant donné que 1981 avait été déclarée par le Président de la République "Année de l'Hydraulique rurale".

Etat d'avancement

Sur les 28 projets retenus dans la convention de financement, au 31 décembre :

- 18 étaient en cours d'exécution,
- 5 en instruction,
- 2 reportés,
- 3 retirés,
- 1 remplacé par un autre.

3.2.5. Deuxième programme de micro-réalisations  
(projet en instruction)

	P.I. 5ème F.E.D. Mio ECU	env.Mio FRW
N° d'enregistrement provisoire :	1,120	100

Objectifs généraux

Stimuler le développement communal au Rwanda par le financement à concurrence de 50 % de projets émanant de et profitant à la population directement.

Etat d'avancement

Fin 1982, le Ministère de l'Intérieur et l'Ordonnateur National du F.E.D. avaient présenté un projet de programme. Il est à l'étude.

3.3. SECTEUR DE L'INFRASTRUCTURE

3.3.1. Aménagement de la route Butare-Cyangugu  
(projet en instruction)

N° d'enregistrement provisoire :	P.I. 5ème F.E.D. Mio ECU	env.Mio FRW
RW/509/80	15,840 *)	1.400

\*) Cette somme de 15,84 Mio d'ECU ne suffisant pas comme participation de la C.C.E., une somme supplémentaire d'environ 2,0 Mio d'ECU sera imputée au poste "réserve" du Programme Indicatif provisoire (voir supra par. 1.6).

Objectifs généraux

L'aménagement de la route Butare-Cyangugu, dont le projet à financer par le F.E.D. est un élément indissociable, vise :

- à améliorer la condition socio-économique des populations dans la zone, en établissant une liaison permanente avec la préfecture de Cyangugu, à assurer la viabilité de projets de développement dans cette région qui sont actuellement prévus ou déjà en cours d'exécution,
- à promouvoir l'intégration économique, sociale et administrative de la région dans l'économie nationale, au bénéfice de l'ensemble de la collectivité sur les plans économique et administratif,
- à renforcer la coopération régionale avec le Zaïre et le Burundi et, en fait avec toute l'Afrique de l'Est.

Etat d'avancement

Le projet consiste dans l'aménagement et le bitumage du tronçon se situant du PK 107 au PK 135 (Ntendezi) de la route Butare-Cyangugu (152,3 km) dont la construction est assurée, pour un montant total de 86,7 Mio d'ECU, par un financement parallèle du Gouvernement avec 4 autres bailleurs de fonds (BIRD, B.A.D., B.A.D.E.A. et Koweït). Cette route remplacera l'actuelle piste qui présente de grosses difficultés de trafic et qui, en saison de pluies, est fréquemment coupée.

Les travaux seront réalisés par entreprise, après appel d'offres international. Cet appel d'offres a été lancé en juin 1982. Rentrée des offres : 01.10.1982. Présentation de la proposition de financement au Comité du F.E.D. : envisagée pour mars 1983 (aide non remboursable de 6,6 Mio d'ECU, prêt à conditions spéciales de 11,3 Mio d'ECU).

3.3.2. Centrale hydroélectrique de la Mukungwa  
(projet 5.100.16.43.004)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Convention de financement 4ème F.E.D. N° 2042/RW (08.12.77)	03.07.1981	2,200	220
Avenant N° 1	14.05.1982	0,800	77
Avenant N° 2		3,000 *)	297
F.E.D. : engagements effectués		3,000	287
dépenses effectuées		2,784	303

\*) Ces 3 Mio d'ECU s'ajoutent aux 20 Mio d'ECU engagés et payés pour le même projet dans le cadre du P.I. 4ème F.E.D. (voir par. 4.3.1).

Objectifs généraux

- Achéver la construction d'une centrale hydroélectrique alimentée par les eaux retenues par un barrage construit sur la rivière Mukungwa à l'exutoire du lac Ruhondo.
- Permettre au Rwanda de disposer, après Ntaruka, d'une deuxième source nationale de production d'énergie et d'apporter sa contribution aux efforts de la région d'être autosuffisante en énergie.
- Augmenter de 70 kV à 110 kV de transmission en énergie électrique entre le Nord du Rwanda et Kigali, conformément à la capacité du réseau principal entre la capitale et le Sud-ouest du pays (frontière Zaïre).

Etat d'avancement

Le projet, d'un coût total estimé à 33,75 Mio d'ECU, est cofinancé par le Rwanda, la B.A.D.E.A., le Fonds spécial de l'O.P.E.P. et (avec 23 Mio d'ECU) par le F.E.D. Le projet comporte 8 lots : génie civil, constructions métalliques, équipements, logements, ligne 30 kV, ligne 70/110 kV, surveillance, A.T. à la mise en service. Les travaux sont achevés et la réception provisoire des travaux de génie civil a eu lieu le 26 novembre 1981.

Difficultés et solutions possibles

Le projet a connu de nombreuses difficultés surtout avec le marché de génie civil. Depuis le début, l'entreprise de génie civil n'a pas voulu retirer certaines réserves de sa soumission ; la C.C.E. a appuyé l'Administration rwandaise pour débloquer cette situation. Quelques mois après le démarrage du projet, suite à la fermeture de la frontière ougandaise, le chantier a subi un quasi-arrêt pendant 3/4 mois. Le manque de progrès dans l'exécution de la galerie d'amnée a nécessité l'intervention d'une organisation neutre (le C.E.T.U.). L'entreprise a introduit de nombreuses réclamations (excédant globalement le montant initial du marché) qui ont demandé plusieurs interventions de la C.C.E. à Bruxelles comme à Kigali. Finalement il fallait dégager les 3 Mio d'ECU du 5ème F.E.D. pour faire face aux dépassements provoqués par les paiements supplémentaires d'indemnités accordées à l'entreprise.

3.3.3. 5 lignes électriques aériennes MT 30 KV  
(projet en instruction)

	P.I. 5ème F.E.D. Mio ECU	env. Mio FRW
N° d'enregistrement provisoire : RW/510/80 (09.04.1981)	4,080 *)	362

\*) Réduit de 7,200 Mio d'ECU à cette somme, pour tenir compte d'un dépassement de 3,00 Mio d'ECU, concernant le secteur énergie, dans le P.I. 4ème F.E.D.

Objectifs généraux

Le projet devra assurer l'approvisionnement en électricité de 5 régions estimées prioritaires par le Gouvernement rwandais. Pour l'achèvement de cet objectif, il est prévu de passer dans une 1ère phase par une étude de préfaisabilité qui aura pour objet de vérifier que les lignes proposées se trouvent effectivement dans les zones où la demande est la plus pressante et d'assurer que la construction de ces lignes s'intègre dans le cadre d'un plan cohérent de développement des ressources énergétiques. La 2ème phase englobera des études techniques et des travaux sur les lignes retenues.

Etat d'avancement

La version définitive des termes de référence de l'étude de préfaisabilité est à l'instruction au siège de la C.C.E.

3.3.4. Assistance technique au Ministère des Travaux Publics  
(projet 5.602.02.43.002)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Décision de financement : (procédure accélérée)	23.03.1981	0,100	11
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,100	11
dépenses effectuées		0,100	11

Objectifs généraux

Surveillance et contrôle des travaux dans le domaine de l'énergie électrique.

Etat d'avancement

Le projet (rallongeant celui décrit en par. 4.3.10 et entre-temps terminé) a servi à promouvoir la Centrale hydroélectrique de Mukungwa par. (3.3.2 et 4.3.1).

3.3.5. Equipement de la Faculté de Médecine (complément)  
(projet 5.100.61.43.003)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Décision de financement :			
Avenant n° 1 à la Convention de financement n° 2025/RW du 22.10.76	09.07.1981	0,650	65
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,639	62
dépenses effectuées		0,568	50

Objectifs généraux

Rendu nécessaire à cause de l'insuffisance financière du projet 4.100.051.43.05 (voir par. 4.3.7), ce projet 5ème F.E.D. prévoit la fourniture de matériel scientifique et pédagogique (après une expertise effectuée par le Professeur de Schaepdryver en vue de l'établissement de l'appel d'offres).

Etat d'avancement

L'appel d'offres de 3 lots a été lancé le 17.12.1981 avec ouverture des plis le 01.02.1982. Les marchés ont été attribués :

- lot 1 (appareils, équipements scientifiques et didactiques : 516.731 ECU) à Ets. Promo-Sale (I) ;
- lots 2 (réfrigérateurs et congélateurs : 6.403 ECU) et 3 (groupe électrogènes de 85 KVA : 18.229 ECU) aux Ets. Chanic (B).

Le lot 1 a été reçu complètement. Pour le lot 2 le remplacement de certaines livraisons abîmées est en cours. Le lot 3 est en cours de montage.

3.3.6. Extension du Campus universitaire de Ruhengeri  
(projet en instruction)

	P.I. 5ème F.E.D. Mio ECU	env. Mio FRW
N° d'enregistrement provisoire RW/509/80	7,430 *)	655 *)

Objectifs généraux

Le Campus universitaire de Ruhengeri hébergera toutes les Facultés liées à l'enseignement. Le Rwanda a demandé de financer - au moins pour une partie - une Faculté des Sciences et une étude préalable de programmation.

Etat d'avancement

La C.C.E. établira la liste restreinte pour le choix d'un bureau qui pourrait effectuer les études (programmation et étude architecturale) reconnues nécessaires.

3.3.7. Ecole technique à Muhororo  
(projet en instruction)

	P.I. 5ème F.E.D. Mio ECU	env. Mio FRW
N° d'enregistrement provisoire RNA/506/80	*)	*)

Objectifs généraux

Renforcer l'enseignement technique en Préfecture de Gisenyi.

Etat d'avancement

La demande du Gouvernement de commencer par une étude de programmation est en cours d'étude. La C.C.E. estime nécessaire que l'étude sur les besoins de main d'oeuvre qualifiée (techniciens) ait lieu pour mieux évaluer la situation réelle au Rwanda.

\*) Le montant de 7,430 Mio d'ECU, dans l'actuel P.I., est prévu pour les deux projets présentés en par. 3.3.6 et 3.3.7.

3.4. SECTEUR DE LA PROMOTION ECONOMIQUE

3.4.1. Redressement des Etablissements d'Etat (Centrale comptable)  
(projets 5.105.41.43.010 et 5.605.02.43.009)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Convention de financement N° 3106/RW	15.07.82	2,595	240
Procédure accélérée : décision	28.10.82	+ 0,045	+ 4
F.E.D. : engagements effectués	31.12.82	2,595	240
dépenses effectuées		-	-

Objectifs généraux

Améliorer la gestion des entreprises publique par la création d'une Centrale comptable et l'élaboration de plans de redressement ("code de conduite") pour quelques sociétés.

Etat d'avancement

Un expert a établi le logiciel pour la Centrale comptable (système C.C.A.M. informatisés). Pour le personnel de cette Centrale, la liste restreinte de bureaux a été transmise au Gouvernement qui a préparé le bâtiment abritant la Centrale.

3.4.2. Petites et moyennes entreprises (ligne de crédit B.R.D.)  
(projet en instruction)

	P.I. 5ème F.E.D. Mio ECU	env.Mio FRW
N° d'enregistrement provisoire : RW/512/80	0,720	64

Objectifs généraux

Soutenir le programme en faveur des petites entreprises de la Banque Rwandaise de Développement (B.R.D.) par le biais d'une ligne de crédit utilisable pour de petits crédits allant jusqu'à 20.000 ECU, avec une attention particulière pour le secteur agricole.

Etat d'avancement

La Banque Rwandaise de Développement a transmis ses propositions pour l'utilisation de la ligne de crédit. La proposition de financement destinée au Comité du F.E.D. est en préparation.

3.4.3. Promotion commerciale (participation à des foires)  
(projet 5.009.82.43.008)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement : (procédure accélérée)	11.03.1982	0,300	29
F.ED. : engagements effectués	31.12.1982	0,025	3
dépenses effectuées		0,005	0,5

Objectifs généraux

Promouvoir l'exportation du Rwanda par la participation à certaines foires internationales.

Etat d'avancement

Comme décrit supra en par. 1.2., deux participations ont été financées à partir du P.I. national. A côté de ce financement existe celui sur le volet régional de promotion commerciale (article 22 de la Convention de Lomé II). Toutes les demandes de participation du Rwanda n'ayant pas pu être retenues sur ce volet, l'Ordonnateur National avait demandé, par sa lettre du 9 décembre 1981, d'imputer 0,3 Mio d'ECU au P.I.

L'exécution de cette forme de promotion commerciale ne cesse de poser de nombreux problèmes. Suite à la lettre N° 328 du 5 mars 1982 exprimant aux Autorités nationales les préoccupations de la C.C.E. et de sa Délégation au Rwanda, les performances se sont temporairement améliorées.

3.5. PROGRAMME PLURIANNUEL DE FORMATION (bourses et stages)

(projet 5.106.053.43.001)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Convention de financement N° 3080	04.10.1982	2,000	232
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,700	62
dépenses effectuées		0,242	23

Objectifs généraux

Appuyer l'effort rwandais de formation par l'attribution de bourses et de stages.

Etat d'avancement

Pays/Institut	Bourses 1982/83	Total 5ème FED	Montant en- gagements FRW	Observation
Rwanda :				
U.N.R. Médecine	10	10	( 220.880	
Sciences	22	12		
Agronomie	10	10		
E.F.A. stage agricole	21	17	26.695	
G.S.B. stage	37	34	49.480	
agro-vétérinaire		87	10.440	Bourse de 2 mois
C.F.M.T.P. stage maîtres	120	180	44.400	Engagement financier stages 1982/83 inconnus
I.A.M.S.E.A. statis- tiques	5	4	11.145	Prolongation bourses Bizimana. Engag. autres boursiers 5ème FED inconnus
Pays A.C.P. :				
Côte d'Ivoire				
E.S. Abidjan		1	-	Engagements financ. inconnu
Cameroun				
I.S.P.E.A./Yaounde	2	1	77.580	
I.P.D./Douala	4		25.400	
Sénégal				
E.I.N.S.V./Dakar	4	12	298.250	Engag. financ. der- nières bourses incon.
Europe :				
R.F.A.				
R.C.S.A.I./Munich		2	25.920	
France :				
C.E.S.D./Paris		1	4.280	
Perpignan	1		31.030	Bourse recherche
Belgique :				
Liège	1		29.930	Bourse recherche
Pays-Bas				
Leiden	1		7.370	

3.6. AIDE D'URGENCE : Réfugiés 1982

(projet 5.103.91.43.012)

! Décision de financement : ! (procédure accélérée)	! Date	! Mio ECU	! env.Mio FRW
	! 04.11.1982	! 2,000	! 174
! F.E.D. : engagements effectués	! 31.12.1982	! 2,000	! 174
! dépenses effectuées		! 2,000	! 174

Objectifs généraux

Aider le Rwanda par le biais du Haut Commissaire des Nations Unies aux Réfugiés à faire face aux problèmes liés à l'afflux d'environ 40.000 réfugiés venus de l'Ouganda à partir du mois d'octobre 1982.

Etat d'avancement

Le Haut Commissariat a envoyé en novembre et décembre à Kigali deux avions cargo transportant environ 137 to de marchandises (notamment des tentes, couvertures et ustensiles ménagers) destinées aux camps des réfugiés au Nord-Est du Rwanda et financées par cette aide exceptionnelle, hors P.I. 5ème F.E.D.

3.7. STABILISATION DES RECETTES D'EXPORTATION

3.7.1. Stabex 1980 : café  
(projet 5.400.92.43.005)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Convention de transfert RW/Stabex 19/80	24.10.1981	6,550	603
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	6,550	603
dépenses effectuées		6,550	603

Objectifs généraux

Conformément à l'article 23 de Lomé II, remédier aux effets néfastes de l'instabilité des recettes d'exportation d'un produit agricole important pour le Rwanda.

Etat d'avancement

Le Gouvernement a remis son rapport d'utilisation, indiquant que la somme entière a été mise à la disposition du Fonds d'égalisation pour maintenir le prix d'achat au producteur de 120 FRW par kg de café parche.

3.7.2. Stabex 1981 : café  
(projet 5.400.92.43.011)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Convention de transfert RW/Stabex 25/81	16.09.1982	0,510	44
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,510	44
dépenses effectuées		0,510	44

Etat d'avancement

La somme de 43.732.863 FRW sera mise à la disposition de l'OCIR-café au titre de Fonds d'égalisation (maintien du prix d'achat de 120 FRW/kg café parche).

Difficultés et solution possibles

Au transfert en question de 510.460 ECU s'ajoute, au titre de Stabex, la somme de 142.932 ECU, mais utilisables sous forme de projet. Cette solution est le résultat de longues discussions suite aux problèmes financiers du système Stabex (voir détails en par. 1.3).

La C.C.E. a demandé au Gouvernement de désigner d'urgence le secteur ou projet auquel le montant de 0,143 Mio d'ECU devra être affecté.

Les nombreux projets 4ème F.E.D. promus pendant la période de Lomé I (résumés déjà dans l'introduction et dans le par. 1.7) se présentent de la manière suivante :

4.1. TABLEAU SUR LA SITUATION DES FINANCEMENTS, ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

A. Subventions dans le

Convention	Projet (dans l'ordre chronologique)	
	Numéro	Intitulé
Décision Commission du 29.07.1976	4100.053.43.01	Programme pluriannuel de formation (bourses) 1976-1980
Décision Commission du 07.07.1976	4505.033.43.02	Assistance technique Pyrèthre
Décision Commission 22.10.76 + 11.08.77 + 12.10.78	4505.016.43.04	Assistance technique Electrogaz
2025/RW	4100.051.43.05	Faculté Médecine Butare (constr.)
Décision Commission 30.11.76 + 26.04.77	4505.041.43.06	Etude route Kigali-Butare-Akanyaru
2042/RW	4100.016.43.07	Centrale hydro-électrique Mukungwa
Décision Commission 22.12.76 + 06.12.77 + 25.01.79 + 27.11.79	4505.002.43.08	Ass. technique Ministère Trav.Publ.
Décision Commission du 31.03.1977	4513.051.43.10	Surveillance trav.Fac. Méd. Butare
1137/RW - Avenant 1	4100.051.43.11	Ligne électrique Kigoma-Mururu
2153/RW - P	4200.031.43.12	Usine à thé Mata (prêt)
2153/RW	4100.031.43.13	Achèvement extension théiculture
2170/RW	4100.041.43.14	Route Kigali-Butare
2210/RW	4100.051.43.15	Construction I.P.N. Ruhengeri
Décision Commission du 10.08.1978	4505.030.43.17	Identification projets agricoles
Décision Commission du 02.10.1978	4505.030.43.18	Et. écon. route Butare-Cyangugu
Décision Commission du 29.02.1980	4505.041.43.23	Et. techn. route Butare-Cyangugu
2502/RW	4100.071.43.24	Alimentation eau Mayaga-Sud
Décision Commission du 27.10.1980	4505.030.43.25	Etude préfact. Dévelop. Rég. Butare
Décision Commission du 28.10.1980	4507.002.43.26	Redressement Etablissements d'Etat
Total Programme Indicatif		

Suite du tableau sur la situation des financements, engagements et paiements

D. Projets régionaux gérés à partir du Rwanda

Convention ou décision	Projet (dans l'ordre chronologique)		Montant Convention ECU
	Numéro	Intitulé	
Décision Comm. du 11.05.1982	4505.016.06.05	Projet-pilote compression gaz méthane propulsion automobile	300.000
Décision Comm. du 27.08.1979	4505.051.97.09	Et. architecturale I.A.M.S.E.A.	125.000
2171/BU - RW	4100.041.94.26	Rte Butare-Akanyaru (front. Burundi)	6.048.050
Décision Comm. du 25.06.1979	4505.011.94.46	Etude préfactibilité gaz méthane	200.000
2266/OCAM	4106.052.94.53	Ass. technique I.A.M.S.E.A.	900.000
Décision Comm. du 26.06.1978	4505.013.97.57	Etude Biogaz	157.230
2603/CCAM	4106.052.97.89	Assistance formation OCAM	1.000.000
Total			8.730.280

(P.M.) Projets régionaux financés par le 4ème

4105.016.94.02	Etude centrale Ruzizi II	1.200.000
4100.051.94.24	Institut Vétérinaire de Dakar	4.500.000
4100.041.94.26	Route Akanyaru-Kayanza	4.952.000
4505.014.50.09	Etude route Rusumo-Kobero	-
4100.041.94.41	Route Lusahunga-Bukombe	20.000.000
-	Système de Transport en Afrique de l'Est	20.000.000
-	Institut Africain d'Informatique de Libreville	500.000
4505.013.97.58	Etudes Gazogènes	300.000

4.2. SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

4.2.1. Usine à thé Mata (prêt)  
(projet 4.200.031.43.12)

! Convention de financement	! Date	! Mio ECU	! env.Mio FRW
! N° 2153/RW-P	! 14.11.1977	! 2,564	! 270
! F.E.D. : engagements effectués	! 31.12.1982	! 2,564	! 270
! dépenses effectuées		! 2,553	! 296,8

Objectifs généraux

Obtenir une capacité de 1.000 T thé sec/an.

Etat d'avancement

Le projet est achevé, l'usine est en fonctionnement depuis mai 1981.

4.2.2. Achèvement de l'extension de la théiculture  
(projet 4.100.031.43.13)

! Convention de financement	! Date	! Mio ECU	! env.Mio FRW
! N° 2153/RW	! 14.11.1977	! 0,936	! 98
! F.E.D. : engagements effectués	! 31.12.1982	! 0,829	! 94
! dépenses effectuées		! 0,794	! 93

Objectifs généraux

- Achèvement du projet plantations thé (N° 3.100.431.14.15).
- Aménagement d'infrastructures annexes à l'usine Mata.
- Assistance technique à l'usine à thé.

Etat d'avancement

Les volets plantations et infrastructures annexes sont terminés.

Un assistant technique est présent à l'usine.

Une étude d'organisation sur OCIR-THE (contrat ET/F.E.D./1/81) a été financée sur les reliquats du projet et exécutée en 1982.

4.2.3. Etude de Préfactibilité pour le développement régional  
de la Préfecture de Butare (projet 4.505.030.43.25)

Convention ou décision de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
	27.11.1980	0,020 *)	2,6
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,020	2,6
dépenses effectuées		0,020	2,9

\*) Le coût global de l'étude (contrat ET/IS/80) était de 0,120 Mio d'ECU dont 0,100 Mio d'ECU étaient supportés par le projet 3ème F.E.D. N° 3.122.130.14.32 (voir annexe A du présent Rapport annuel).

Objectifs généraux

Définir les actions de développement et les programmes d'actions prioritaires à mettre en oeuvre sur la base de l'étude de référence "Programme de développement de la Préfecture de Butare" publiée en mai 1980.

Etat d'avancement

L'étude a été notifiée en décembre 1980 à la S.C.E.T. Le rapport définitif a été remis en décembre 1981 et a servi de base à l'élaboration de la proposition de financement du projet 5ème F.E.D. "Développement global de la Préfecture de Butare - Actions prioritaires" (voir supra par. 3.2.2).

4.2.4. Alimentation en eau du Mayaga-Sud  
(projet 4.100.07.43.24)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
N° 2502/RW	19.05.1980	1,700 *)	224
F.E.D. : engagements effectués		1,700	223
dépenses effectuées	31.12.1982	1,681	173

\*) Poursuite du projet N° 3.100.071.14.31 (0,500 Mio d'ECU).

Objectifs généraux

- Poursuite du programme de développement agricole de la région du Mayaga Bugesera au moyen de l'amélioration des conditions de vie des populations.
- Création d'un réseau d'alimentation en eau (env. 84 kms) permettant de mettre à la disposition des habitants de la région (env. 20.000 personnes) l'eau nécessaire aux besoins domestiques en quantité et qualité satisfaisantes.

Etat d'avancement

La fourniture des tuyaux et accessoires est totalement achevée par Sonatubes. L'exécution des travaux dans la zone nord est également achevée tandis que la zone sud est en cours d'achèvement. La réception provisoire est prévue dans le premier trimestre de 1983.

Difficultés et solutions possibles

Le déficit de l'ordre de 3,2 l/s dans les captages de la zone nord a été compensé par un surplus d'environ 4,1 l/s dans la zone sud. Une modification du branchement entre les deux réseaux a permis de maintenir l'équilibre nécessaire.

4.2.5. Identification de projets agricoles  
(projet 4.505.030.43.17)

	Dates	Mio ECU	env.Mio FRW
Décisions de financement	10.08.1978 et 31.03.1980	0,500	61
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,497	61
dépenses effectuées		0,490	62

Objectifs généraux

Réalisation d'une série d'études liées à la préparation des projets agricoles à financer par le 5ème F.E.D.

Etat d'avancement

Les études préparatoires sont terminées depuis le 17 avril 1981. Elles ont été exécutées par la S.C.E.T. International et ont comporté les phases suivantes :

- Mission préliminaire d'identification de projets à études (6-24.11.1978)
- Phase I des études Crête Zaïre-Nil Aha Lac Nasho, Aménagement marais Kamiranzovu (19.03. au 29.11.1979)
- Etude de Développement Régional de Butare (07.10.1979 au 29.02.1980) aboutissant au projet n° 5.100.39.43.013 (présenté en par. 3.2.2)
- Phase II des études de factibilité Crête Zaïre-Nil (29.05.1980 au 17.04. 1981) aboutissant au projet 5.100.39.43.007 (présenté en par. 3.2.1).

4.2.6. Assistance technique Pyrèthre  
(projet 4.505.033.43.02)

	Dates	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement	22.07.1976	0,160	18
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,160	18
dépenses effectuées		0,148	16

Objectifs généraux

Terminer un projet pyrèthre commencé par le 2ème F.E.D. (n° 215.014.11), par la prestation de deux annuités d'Assistance technique.

Etat d'avancement

Terminé depuis décembre 1977.

4.3. SECTEUR DE L'INFRASTRUCTURE

4.3.1. Centrale hydro-électrique de Mukungwa  
(projet 4.100.016.43.07)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
N° 2042/RW	08.12.1977	20,000 *)	2.314
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	20,000	2.260
dépenses effectuées		19,843	2.150

\*) Dans le cadre du P.I. 5ème F.E.D., 3 Mio d'ECU ont été rajoutés (projet 5.100.16.43.004 présenté en par. 3.3.2).

Objectifs généraux

- Achever la construction d'une centrale hydro-électrique alimentée par les eaux retenues par un barrage construit sur la rivière Mukungwa à l'exutoire du lac Ruhondo.
- Permettre au Rwanda de disposer, après Ntaruka, d'une deuxième source nationale de production d'énergie et d'apporter sa contribution aux efforts de la région d'être autosuffisante en énergie.
- Augmenter de 70 KV à 110 KV de transmission en énergie électrique entre le Nord du Rwanda et Kigali, conformément à la capacité du réseau principal entre la capitale et le Sud-Ouest du pays (frontière Zaïre).

Etat d'avancement

Le projet, d'un coût total estimé à 33,75 Mio d'ECU, est cofinancé par le Rwanda, la B.A.D.E.A., le Fonds Spécial de l'O.P.E.P. et, avec 23 Mio d'ECU, par le F.E.D. Le projet comporte 8 lots : génie civil, constructions métalliques, équipements électriques, logements, ligne 30 KV, ligne 70/110 KV, surveillance, A.T. à la mise en service.

Les travaux sont achevés et la réception provisoire des travaux de génie civil a eu lieu le 26 novembre 1981.

4.3.2. Réalisation de la route Kigali-Butare  
(projet 4.100.041.43.14)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
N° 2170/RW	11.11.1977	23,000	2.330
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	23,000	2.150
dépenses effectuées		20,300	2.250

Objectifs généraux

- Réaliser un axe facilement praticable entre les deux plus grandes villes du Rwanda (120 km de route bitumée),
- désenclaver le Sud et le Sud-Est et promouvoir les activités agricoles et économiques,
- améliorer les communications avec le Burundi.

Le projet se base sur l'étude routière Kigali-Butare-frontière burundaise (projet 3.105.141.14.02 résumé en annexe A) et sur l'étude complémentaire (projet présenté en par. 4.3.3.).

Etat d'avancement

Le projet a connu de graves difficultés. Un changement d'entreprises est intervenu et un marché pour compte a été conclu le 13.10.1981. Un arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale de Paris est en cours. Néanmoins la réception et l'inauguration de la route sont prévues pour l'été 1983,

1. Travaux - marché initial :

- engagement remanié : 7.120.000 ECU
- dépenses au 31.12.1982
  - . 2ème et 3ème F.E.D. : 196.459.339 FRW = 1.680.000 ECU
  - . 4ème F.E.D. : 1.085.914.363 FRW = 8.634.320 ECU

Marché pour compte après réalisation

- Engagement : 13.500.000 ECU
  - Dépenses au 31.12.1982
    - . F.E.D. : 1.142.282.499 FRW
    - . Budget de développement : 368.577.562 FRW
- 1.510.860.061 FRW.

2. Surveillance (également pour route Butare-frontière Akanyaru)

- Titulaire : Rhein-Ruhr
  - Contrat : ST/1/78 + avenant 1, 2 et 3
  - Montants : 129.552.559 + 6.032.899 + 85.447.078  
+ 4.666.557 = 225.699.093 FRW
  - Engagements : 2.140.000 ECU
  - Dépenses au 31.12.1982 (situation au 30.11.1982)
    - . F.E.D. : 227.803.364 FRW (1.960.655,19 ECU)
    - . Budget de Dévelop. : 31.668.787 FRW
- 259.472.151 FRW

sur 4ème F.E.D. (arrêtée au 31.12.1982)

(voir par. 5.1 à 5.2, 5.4 à 5.6, 5.8 à 5.9)

Engagements		Paiements				
En ECU au 31.12.1982	% sur Conven- tion	En ECU au 31.12.1981	En ECU du 01.01.1982 au 31.12.1982	En ECU au 31.12.1982	% sur Conven- tion	% sur Engage- ment
-	-	-	-	-	-	-
125.000	100	66.680	13.970	80.650	64,52	64,52
6.048.050	100	5.718.000	5.200	5.723.200	94,54	94,54
200.000	100	147.730	51.150	198.880	99,44	99,44
890.000	98,89	638.630	89.510	728.140	80,90	81,81
157.230	100	69.260	18.960	88.220	56,11	56,11
400.000	40	-	200.000	200.000	20	50
7.820.280	89,58	6.640.300	378.790	7.019.090	80,40	89,75

F.E.D. gérés à partir d'autres pays (voir supra par. 1.8)

Pays intéressés : Membres de la C.E.P.G.L.

Pays-membres de l'O.C.A.M.

Rwanda, Burundi

Rwanda, Burundi, Tanzanie

Rwanda, Burundi, Tanzanie

Rwanda, Burundi, Tanzanie, Cuganda, Kenya, Zambie

Pays-membres de l'O.C.A.M.

Pays-membres de la C.E.P.G.L.

Suite du tableau sur la situation des financements.

B. Subventions en dehors du Programme Indicatif

Convention	Projet (dans l'ordre chronologique)	
	Numéro	Intitulé
<u>Aides d'urgence</u>		
Décision Commission du 13.11.1976	4104.091.43.03	Désenclavement 1976
Décision Commission du 12.10.1978	4104.091.43.19	Lutte contre la choléra
Décision Commission du 05.03.1979	4104.091.43.20	Vaccination anti-méningite
Décision Commission des 16.03 et 19.04.79	4104.091.43.21	Désenclavement 1979
Total Aides d'Urgence		
<u>Stabex</u>		
Décision Commission du 22.05.1976	4400.092.43.22	Stabex Pyrèthre
Total subventions (A + B)		
<u>C. Capitaux à risques</u>		
15.12.1977 (B.E.I.)	4300.012.43.16	Prêt Somirwa
Total général subventions (A + B) et capitaux à risques (C)		

engagements et paiements sur 4ème F.E.D. (arrêtée au 31.12.1982)

Montant Convention ECU	Engagements			Paiements				
	En ECU au 31.12.1982	% sur Conven- tion	En ECU au 31.12.1981	En ECU du 01.01.1982 au 31.12.1982	En ECU au 31.12.1982	% sur Conven- tion	% sur Engage- ment	
4.000.000	3.977.480	99,44	3.977.480	-	3.977.480	99,44	100	
80.000	80.000	100	80.000	-	80.000	100	100	
55.000	55.000	100	55.000	-	55.000	100	100	
2.300.000	1.813.420	100	1.813.420	-	1.813.420	78,84	100	
6.435.000	5.925.900	92,09	5.925.900		5.925.900	92,09	100	
608.802	608.802	100	608.802		608.802	100	100	
65.727.802	65.060.076	98,98	53.039.532	8.555.570	61.595.102	93,71	94,67	
3.000.000	3.000.000	100	2.230.970	769.030	3.000.000	100	100	
68.727.802	68.060.076	99,03	55.270.502	9.324.600	64.595.102	93,99	80,22	

3. Arbitrage (intervention Chambre de Commerce Internationale, avocats et experts pour le Rwanda):

- Engagement		240.000 ECU
- Dépenses au 31.12.1982 :	22.220.546 FRW	= 221.428,20 ECU.

Difficultés et solutions possibles

1. Marché Spie-Batignolles

Depuis la demande d'arbitrage par l'entreprise au 10.04.1981 et la résiliation du marché au 06.06.1981, la procédure auprès de la Chambre de Commerce Internationale suit son cours, comprenant entre autres des visites sur le chantier des membres du Tribunal arbitral et des réunions des parties intéressées en Europe.

Après introduction au 22.01.1982 par le Rwanda du dossier "Mémoire en réponse et demande reconventionnelle", l'entreprise a, en date du 21.05.1982, présenté son "Mémoire en réplique et de défense aux demandes reconventionnelles", suivi au 15.10.1982 d'un "Mémoire ampliatif et en réplique".

Le Rwanda prépare la réponse à ce mémoire. Une première séance des plaidoiries est prévue à Paris en février 1983.

2. Marché Colas

Prévu avec un délai initial de 15 mois commençant le 03.11.1981, le chantier a eu un avancement moins conséquent qu'espéré à cause des facteurs suivants :

- situation moins bonne qu'estimée des terrassements laissés par Spie-Batignolles nécessitant des purges importantes,
- saison des pluies importante,
- retards dans les interventions des réparations à cause des exigences de l'arbitrage, ce qui a aussi provoqué des interventions plus importantes,
- quelques erreurs de conception de l'entreprise,
- certaines difficultés d'amenée de matériel à l'installation,
- dégradations provoquées par des usagers indisciplinés et des actions de vandalisme, associées à des incompréhensions de certaines autorités,
- interventions demandées à l'entreprise pour assurer le passage sur des zones hors chantier,
- interventions demandées pour la réparation de la route Butare-frontière.

Une prolongation de 90 jours ouvrables est accordée à l'entreprise reculant la fin contractuelle du chantier jusqu'au 02.05.1983.

Les dépenses resteront dans les limites prévues grâce aussi à une intervention du Budget de Développement pour 400 Mio FRW (travaux plus surveillance).

3. Surveillance Rhein-Ruhr

L'équipe est toujours composée de l'ingénieur-chef de mission et de ses deux adjoints, respectivement pour les problèmes géotechniques et topographiques. Une grande partie des activités de l'équipe est consacrée aux préparations des documents demandés par le Tribunal arbitral et les avocats dans le cadre du différend.

4. Frais d'arbitrage

Le projet supporte jusqu'à maintenant les cautions demandées par la Chambre de Commerce Internationale, les honoraires de l'avocat et de l'expert du Rwanda.

4.3.3. Etude technique complémentaire pour la route Kigali-Butare (Akanyaru)  
(projet 4.505.041.43.06)

	Dates	Mio ECU	env.Mio FRW
Décisions de financement	30.11.1976 et 26.04.1977	0,104	11
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,084	10
dépenses effectuées		0,084	10

Objectifs généraux

Etudier les possibilités de réduire le coût de la route, par modification du tracé, recherche de gisements de matériaux, etc...

Etat d'avancement

Depuis août 1977, le bureau Rhein-Ruhr a terminé son étude.

4.3.4. Etude économique pour la route Butare-Cyangugu  
(projet 4.505.041.43.18)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement	02.10.1978	0,085	11
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,070	9
dépenses effectuées		0,070	9

Objectifs généraux

Commencer la préparation du projet en vue de son financement par le 5ème F.E.D. (voir supra par. 3.3.1.).

Etat d'avancement

Le rapport définitif a été remis par le bureau S.E.D.E.S. en mai 1980.

4.3.5. Etude technique pour la route Butare-Cyangugu  
(projet 4.505.041.43.23)

	Date	Mio ECU	env.Mio ECU
Décision de financement	08.02.1980	0,450	60
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,450	60
dépenses effectuées		0,450	52

Objectifs généraux

Préparer cet axe vital pour le Sud-Ouest du Rwanda, par l'exécution de l'étude technique par le bureau D.H.V. (NL) du tronçon PK 0 (Butare) - PK 123 (Ntendezi) de la route Butare-Cyangugu et l'établissement des dossiers d'appel d'offres pour la route entière (153 km). Sa construction est prévue en financement parallèle par le 5ème F.E.D. (17,9 Mio d'ECU, voir par. 3.3.1) et d'autres bailleurs de fonds (Rwanda, B.I.R.D., B.A.D., B.A.D.E.A., Koweit). L'étude du tronçon PK 123 - PK 153 a été réalisée par Rhein-Ruhr.

Etat d'avancement

L'étude a été terminée par le lancement de l'appel d'offres le 01.07.1982 pour les travaux du tronçon PK 107 - PK 153 (financements F.E.D. 28 Km et B.A.D. 18 km) et pour la présélection du tronçon PK 0 - PK 107 (financement B.I.R.D. 53,5 km, B.A.D.E.A. et Koweit 53,5 km).

Difficultés et solutions possibles

Les documents d'étude présentés par le bureau ont fait l'objet de plusieurs remarques. Les remaniements des études et reconnaissances géotechniques supplémentaires ont dû être imposés à cause des insuffisances des premières campagnes.

Les exigences des divers bailleurs de fonds et les répartitions des tronçons en fonction des financements disponibles ont obligé le bureau d'étude à refaire plusieurs fois une partie des dossiers d'appel d'offres. (Ces prestations non prévues ont été réglées par la B.I.R.D. dans le cadre du paiement prévu pour une étude de rentabilité pour le tronçon Butare-Kitabi de 57 km.)

Toutes ces lacunes et le souci du Gouvernement de commencer les travaux ont conduit à des dossiers d'appels d'offres perfectibles qui peuvent amener des difficultés dans le choix de l'attributaire et dans la réalisation.

4.3.6. Construction de l'ex-Institut Pédagogique National (Campus Universitaire) de Ruhengeri (projet 4.100.051.43.15)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
N° 2210/RW	26.04.1978	1,700 *)	178
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	1,700	178
dépenses effectuées		1,654	202

\*) A ce montant il faut rajouter les sommes de 0,119 Mio d'ECU (projet 3.100.051.14.30) et de 0,160 (projet 211.014.53) Le total des dépenses s'élève à 1,933 Mio d'ECU.

Objectifs généraux

- Formation des professeurs de l'enseignement secondaire dans un institut à construire dont la capacité d'accueil est de 250 étudiants,
- Recherche en matière pédagogique,
- Perfectionnement du personnel de l'enseignement secondaire en exercice.

Etat d'avancement

Les travaux sont achevés et la réception provisoire a eu lieu le 22.05.1981. Vers la fin d'exécution des travaux, le Gouvernement rwandais a décidé de transformer l'I.P.N. en une Faculté de l'Université Nationale du Rwanda dont la contrepartie se trouve à Butare.

Difficultés et solutions possibles

L'attributaire du marché n'a achevé l'exécution des travaux que 32 mois après l'ordre de commande, au lieu de 18 mois prévus initialement. En partie, ce dépassement provient de la crise en Ouganda entre février et mai 1979 ; mais en grande partie il a été provoqué par une capacité insuffisante de l'entreprise.

4.3.7. Faculté de Médecine de Butare (construction et équipement)  
(projet 4.100.051.43.05)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
N° 2025/RW	22.10.1976	1,520	186
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	1,517	182
dépenses engagées		1,486	178

Objectifs généraux

Contribuer à la formation de médecins rwandais.

Etat d'avancement du bâtiment de la Faculté (voir aussi projet complémentaire 5ème F.E.D. en par. 3.3.5) :

Lots 1 et 2 : Construction et installations sanitaire et électrique (Entreprise Sogeco, anciennement Engeco). Il a fallu attendre jusqu'au 21.05.1982 pour voir exécuter par l'entreprise des travaux de réparation (fissures, descentes d'eau intérieures abîmées, bourrage de joints de dilatation) et la présentation des plans de recollement. Un accord a pu être obtenu avec l'entreprise pour le décompte général et définitif qui s'est clôturé à 128.922.914 FRW, soit 1.077.027,49 ECU pour un engagement de 1.078.000 ECU. Toutefois, le P.V. de réception définitive n'a pas encore été notifié étant donné qu'il restait toujours à réaliser quelques reprises promises par l'entreprise.

Lot 3 : Mobilier (Manumétal)

Réception définitive le 05.10.1980 avec dépense finale de 18.564.120 FRW = 147.666,58 ECU.

Lot 4 : Equipements de laboratoire (Entreprise Sogeco et Régie Administrative partielle, confiée aux entreprises Mariotti et Manumétal). L'ensemble des travaux a été terminé au 03.07.1981, clôturant à la dépense finale suivante :

Sogeco	: 18.762.401 FRW	=	151.115,78 ECU
Mariotti	: 5.935.000 FRW	=	55.165,76 ECU
Manumétal	: <u>1.664.470 FRW</u>	=	<u>17.674,89 ECU</u>
	26.361.871 FRW	=	223.956,43 ECU

Le règlement financier comportait quelques difficultés. Le dernier paiement à l'entreprise Sogeco n'a été exécuté que le 28.07.1982.

Lot 5 : Equipement matériel (Entreprise Mariotti). La réception unique a eu lieu le 23.05.1980. Dépense finale : 2.220.800 FRW = 17.194,62 ECU.

Lot 6 : Expertise pour déterminer le matériel scientifique (Professeur De Schaepdryver). Dépense finale : 1.636.250 FRW = 12.500 ECU.

Lot supplémentaire 1 : Raccordement électrique (Electrogaz). La réception unique a eu lieu le 23.05.1980. Dépense finale : 1.846.800 FRW = 14.291,40 ECU.

Lot supplémentaire 2 (interventions nécessitées par le montage du matériel normal et scientifique) : Exécuté en régie administrative, confié à l'Economat Général de Butare. Dépense prévue : 1.520.000 FRW = 18.000 ECU. Exécution en cours.

4.3.8. Surveillance des travaux de la Faculté de Médecine à Butare  
(projet 4.513.051.43.10)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement	31.03.1977	0,112	12
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,112	12
dépenses effectuées		0,110	11

Objectifs généraux

Surveillance des travaux de construction et d'équipement (fournitures du bâtiment pour la Faculté (voir projets 4ème F.E.D. - par. 4.3.7 - et 5ème F.E.D. - par. 3.3.5 -).

Etat d'avancement

La surveillance à temps partiel (56%) avait été confiée au bureau Keller-Bayer/R.F.A. Etant donné la reprise en régie administrative d'une partie du marché Sogeco, la surveillance de ces travaux a été réalisée par la Faculté elle-même, aidée par le Ministère du Plan.

En ce qui concerne la surveillance Keller-Bayer, il a été constaté que les travaux réalisés ne correspondent pas toujours aux plans disponibles ; ni l'entreprise, ni le bureau peuvent déterminer avec exactitude les changements apportés.

L'introduction du rapport final par le bureau a été fortement retardée et après qu'une première édition ait été rejetée par le Ministre du Plan le 25.03.1982 à cause de son contenu banal, une rédaction finale a pu être approuvée après sa présentation du 05.09.1982.

Pour clôturer ce projet, une pénalité de retard, calculée avec beaucoup de sollicitude vis-à-vis du bureau défaillant (surveillance proprement dite et présentation du rapport final), a été arrêtée à 169.600 FRW (retard retenu : 106 jours : 23.05.1982 au 05.09.1982).

4.3.9. Ligne électrique Kigoma-Mururu

(projet 4.100.016.43.11)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Décision de financement	28.12.1977	3,900	408
F.E.D. : engagements effectués		3,900	408
dépenses effectuées	31.12.1982	3,500	350

Objectifs généraux

Couverture du dépassement du coût du projet 3.100.416.14.19 (marché SGEEM/SAG N° 3064) et contrat de surveillance ST/1131 conclu avec Lahmeyer International.

Etat d'avancement

La réception provisoire a eu lieu le 21/22 septembre 1978. Elle a été prononcée sous des réserves qui ont pu être levées en date du 28.02.1979, à l'exception des télécommunications et télémessures. Ces questions ont été finalement résolues fin 1982 ; l'acte de prononcer la réception définitive est prévu incessamment.

4.3.10. Assistance technique au Ministère des Travaux Publics

(projet 4.505.002.43.08)

	Dates	Mio ECU	env. Mio FRW
Décision de financement	22.12.1976 06.12.1977 25.01.1979 27.11.1979	0,361	41
F.E.D. : engagements effectués		0,361	41
dépenses effectuées	31.12.1982	0,360	40

Objectifs généraux

Surveillance et contrôle des travaux dans le domaine de l'énergie électrique.

Etat d'avancement

Ce projet, entretemps terminé, a été rallongé par un projet 5ème F.E.D. (par. 3.3.4), les deux ayant servi à promouvoir la Centrale hydroélectrique de Mukungwa (par. 4.3.1 et 3.3.2).

4.4. SECTEUR DE LA PROMOTION ECONOMIQUE

4.4.1. Rapport sur les problèmes des établissements d'Etat  
(projet 4.507.002.43.26)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement	28.10.1980	0,082	11
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,082	11
dépenses effectuées		0,053	5

Objectifs généraux

Etudier, dans une mission spéciale, les possibilités d'améliorer la gestion des entreprises publiques.

Etat d'avancement

Le 20 mars 1981, l'auteur du rapport confidentiel a remis le document à S.E. le Président de la République.

Le projet a une suite dans les 2 projets intitulés "Redressement des Etablissements d'Etat" et financés par le 5ème F.E.D. (voir par. 3.4.1).

4.4.2. Fonderie d'étain (prêt à la Somirwa)  
(projet 4.300.012.43.16)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Contrat de financement			
B.E.I. - Somirwa	15.12.1977	3,000	350
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	3,000	350
dépenses effectuées		3,000	344

Objectifs généraux

Contribuer, par ce prêt subordonné au financement d'une fonderie d'étain près de Kigali pour mieux valoriser la cassitérite extraite au Rwanda.

Etat d'avancement

Le prêt (15 ans, 2% jusqu'à fin 1981, 6% depuis) a été octroyé à la Société des Mines du Rwanda (Somirwa), société d'économie mixte dont les actionnaires sont l'Etat rwandais à 49% et la compagnie belge Géomines à 51%.

La fonderie fonctionne depuis le mois de février 1982. Cependant ces dernières années, la production de cassitérite a baissé, ce qui influence négativement la rentabilité de la fonderie. Un plan d'investissement de la Somirwa doit remédier partiellement à cette situation.

4.4.3. Assistance technique Electrogaz (Administration)  
(projet 4.505.016.43.04)

	Dates	Mio ECU	env. Mio FRW
Décisions de financement	12.10.1976		
	11.08.1977	0,190	23
	12.10.1978		
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,190	23
dépenses effectuées		0,185	22

Objectifs généraux

Améliorer des services administratifs et comptables de la Société Electrogaz.

Etat d'avancement

Le projet est terminé.

4.5. PROGRAMME PLURIANNUEL DE FORMATION

(projet 4.106.053.43.01)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Décision de financement	29.07.1976	1,300	132
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	1,300	132
dépenses effectuées		1,253	126

Objectifs généraux

Appuyer l'effort rwandais de formation par l'attribution de bourses de stages.

Etat d'avancement

Les derniers boursiers financés par ce programme 4ème F.E.D. qui sera complètement exécuté en juin 1984, figurent sur le tableau ci-dessous :

Pays/Institut	Nombre de boursiers Année académique 1982/83	Formation
<u>Afrique :</u>		
- Rwanda		
. I.A.M.S.E.A.	5	Ingénieur en travaux statistiques
- Sénégal		
. EIMV/Dakar	5	Médecine vétérinaire : termineront en juin 1984
	10	

4.6. AIDES D'URGENCE

4.6.1. Aide d'urgence : Désenclavement 1976  
(projet 4.104.091.43.03)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
N° 2020/RW	13.11.1976	4,000	405
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	3,977	442
dépenses effectuées		3,977	442

Objectifs généraux

Faire face à une situation économique et financière difficile provoquée par des circonstances extraordinaires en Ouganda en 1976, par :

- l'achat de 40 camions
- la constitution d'un stock de carburant de 5 Mio de litres.

Etat d'avancement

Les 3 réservoirs sont remplis depuis mars 1977. Pendant la crise d'approvisionnement en 1979, le stock a servi pour éviter l'asphyxie de l'économie rwandaise. Le projet est clôturé.

4.6.2. Aide d'urgence : Lutte contre le choléra 1978  
(projet 4.104.091.43.19)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement	12.10.1978	0,080	10
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,080	10
dépenses effectuées		0,080	10

Objectifs généraux

Lutte contre cette épidémie qui a sévi au Rwanda en 1978, par l'achat et le transport de produits médicaux.

Etat d'avancement

Le projet, exécuté par O.M.S., est terminé.

4.6.3. Aide d'urgence : Vaccination anti-méningite 1979

(projet 4.104.091.43.20)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement	05.03.1979	0,055	7
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,055	7
dépenses effectuées		0,055	7

Objectifs généraux

Lutte contre une épidémie de méningite par l'achat et le transport de vaccins.

Etat d'avancement

240.000 doses de vaccins, convoyées par Caritas Belgica, ont été réceptionnées par le Ministère de la Santé Publique. Le projet est clôturé.

4.6.4. Aide d'urgence : Désenclavement 1979

(projet 4.104.091.43.21)

	Dates	Mio ECU	env.Mio FRW
Décisions de financement	08.03.1979 et 19.04.1979	2,300	284
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	1,800	228
dépenses effectuées		1,800	228

Objectifs généraux

Contribuer à la solution des problèmes causés par la fermeture de la frontière ougandaise (17 février au 18 mars 1979), par :

- le transport aérien de carburant
- l'achat de 3 camions-citernes
- l'achat et le transport de 6 Mio de litres de carburant pour la réserve stratégique
- la réparation des camions endommagés pendant la guerre d'Ouganda.

Etat d'avancement

La réserve stratégique est gérée par la société Petrorwanda qui doit recevoir des subsides pour les frais de gestion de l'Etat.

Le projet est clôturé.

4.7. STABEX : PYRETHRE

(projet 4.400.092.43.22)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement	22.05.1979	0,600	75
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,600	75
dépenses effectuées		0,600	75

Objectifs généraux

Conformément à l'article 16 de Lomé I : remédier aux effets néfastes de l'instabilité des recettes d'exportation d'un produit important pour le Rwanda.

Etat d'avancement

Le 21 mai 1980 le Gouvernement rwandais a remis le rapport d'utilisation indiquant que la somme a été entièrement destinée à la relance de la culture du pyrèthre.

CHAP. 5 : PROJETS REGIONAUX GERES A PARTIR DU RWANDA

Les nombreux projets régionaux en cours financés par les Fonds Européens de Développement et concernant le Rwanda (dans un cadre A.C.P., panafricain ou sous-régional) ont été résumés comme partie intégrante de la mise en oeuvre des deux Conventions de Lomé (voir supra par. 1.8). La plupart de ces actions est gérée à partir de Kigali. (Le dernier tableau sous par. 4.1 récapitule la situation des financements, engagements et paiements de ces projets régionaux qui sont financés par le 4ème F.E.D., bien entendu en dehors du "quota national" et du P.I. pour le Rwanda.)

5.1. Route Butare-Akanyaru (frontière burundaise)  
(projet 4.100.041.94.26)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
N° 2171/BU-RW et avenant	11.11.1977		
	12.02.1980	6,048	690
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	6,048	690
dépenses effectuées		5,723	642

Objectifs généraux

- Relier par une route bitumée de 54 km (dont 33 en territoire rwandais : Butare-Akanyaru) et traversant la frontière près du fleuve Akanyaru, les deux pays enclavés.
- Faciliter ainsi la création du "Corridor Nord", grand axe régional vers Mombasa.

Etat d'avancement

Les travaux confiés à l'entreprise Spie-Batignolles étaient en fait terminés depuis fin juin 1981, mais n'ont pas été reçus provisoirement à cause de la demande d'arbitrage introduite le 10.04.1981 par l'entreprise à la Chambre de Commerce Internationale de Paris (voir projet 4.100.041.43.14, en par. 4.3.2).

Difficultés et solutions possibles

A cause de défaillance de construction, des travaux de réparations s'avèrent nécessaires. Ces travaux, d'un montant de 50.891.205 FRW sont confiés à l'entreprise Colas (délais 3 mois) qui exécute un marché pour compte sur l'axe Kigali-Butare.

Il y a lieu d'attendre le résultat de l'arbitrage pour le règlement financier.

5.2. Gaz Méthane du Lac Kivu : étude de préfaisabilité  
(projet 4.505.011.94.46)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Décision de financement	25.06.1979	0,200	26
F.E.D. : engagements effectués		0,200	25
dépenses effectuées	31.12.1982	0,199	23

Objectifs généraux

Orientation optimale de l'emploi des ressources du Lac Kivu :

- rappel des caractéristiques techniques des ressources de gaz méthane du Lac Kivu,
- analyse des résultats de l'installation existante au Cap Rubona,
- analyse comparative détaillée des différentes techniques d'exploitation possibles,
- estimation de la demande régionale actuelle et future des produits industriels susceptibles d'être techniqués à partir du gaz,
- identification des projets industriels potentiels consommateurs de gaz dans la région,
- recommandations d'un programme régional.

Etat d'avancement

L'étude avait été demandée en 1978 par le Secrétaire Exécutif de la C.E.P.G.L. à Gisenyi.

Le rapport définitif, établi par le bureau Saarberg-Interplan (R.F.A.) a été publié en février 1982. Les conclusions de l'étude ont été en grande partie retenues lors d'une réunion des intéressés (C.E.P.G.L., Rwanda, Zaïre, C.C.E.) tenue à Bruxelles en juillet 1982 (pour la suite : voir projet sous par. 5.3).

Gaz méthane du Lac Kivu : étude de factibilité  
(projet 5ème F.E.D., en instruction)

	Mio ECU	env. Mio FRM
N° d'enregistrement provisoire : -	1,500	140

Objectifs généraux

Cette étude aura pour objet de concrétiser l'étude de préfactibilité effectuée dans le cadre du 4ème F.E.D. (projet 4.505.011.94.46, voir par. 5.2) et de réaliser les avant-projets sommaires et les appels d'offres des unités industrielles finalement retenues.

Les ressources de gaz méthane du Lac Kivu sont évaluées à 50 milliards de Nm<sup>3</sup> de méthane et se présentent dans des conditions uniques au monde sous forme de gaz dissous dans les couches inférieures des eaux du lac entre 250 et 300 m de profondeur.

Le résultat attendu du projet est de diminuer la dépendance du Rwanda et du Zaïre (Kivu) sur sources d'énergie importées par la mise en valeur d'une ressource d'énergie de la région, dans le but d'une part de stimuler l'utilisation d'engrais et donc intensifier la production agricole (notamment au Rwanda, face au défi démographique) et d'autre part de satisfaire autant de besoins énergétiques que possible soit par le gaz même (cimenterie de Katana), soit par le méthanol (pour freiner le déboisement) et éventuellement par l'essence à beaucoup plus long terme.

Etat d'avancement

Le cadre institutionnel concernant l'exploitation de ce gisement, propriété conjointe du Rwanda et du Zaïre, est régi par la Convention rwando-zaïroise du 3 mai 1975 de Bukavu.

Le Rwanda et le Zaïre avaient manifesté leur détermination d'exploiter les ressources en gaz méthane en créant des industries régionales par la constitution dès 1978 d'une Commission technique mixte (créée entre les Etats dans le cadre de l'organisation de la C.E.P.G.L.).

L'étude de factibilité se trouve au stade de proposition de financement au niveau de la C.C.E. et nécessite le concours de la B.E.I.

5.4. Gaz méthane du Lac Kivu : projet-pilote utilisation du gaz comprimé pour la propulsion automobile

(projet 4505.016.06.05)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Décision de financement	11.05.1982	0,300	29
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,300	29
dépenses effectuées		-	-

Objectifs généraux

Ce projet-pilote se base sur les expériences globales déjà acquises dans la technique d'utilisation de méthane comprimé comme carburant. Son objectif est d'adapter une dizaine de véhicules légers à fonctionner à double carburant en utilisant le gaz méthane provenant de la station existante du Cap Rubona (près de Gisenyi), afin de gagner l'expérience voulue dans les conditions locales de cette région.

Etat d'avancement

La liste des bureaux d'études pré-sélectionnés est établie. La version définitive du dossier d'A.O. est à l'instruction à Bruxelles.

5.5. Etude d'intégration de digesteurs anaerobies en Afrique tropicale (biogaz)  
(projet 4505.031.97.57)

	Date	Mio ECU	env. Mio FRW
Décision de financement	26.06.1978	0,157 *)	16
F.E.D. : engagements effectués :		0,157	16
dépenses effectuées	31.12.1982	10,088 *)	9

\*) Rwanda - engagement FED 01/02 : le total général engagé est de 30.000 ECU.

Objectifs généraux

Etudier différents types de digesteurs de manière à déterminer :

- les meilleures conditions pour un rendement optimal,
- les matériaux les plus adaptés, les moins chers et les plus faciles à mettre en œuvre pour réaliser toute l'installation,
- les modalités d'utilisation économique de l'énergie produite.

Etat d'avancement

Le rapport final de l'étude doit être remis au premier trimestre 1983.

Un cofinancement (projet ONG/138/80/3/B de 11.904.225 FB) accompagne le présent financement pour la réalisation des installations-pilotes. Certaines difficultés proviennent d'une mauvaise articulation entre l'étude proprement dite et ce cofinancement C.E.E. - O.N.G. devant permettre la réalisation d'exploitations-pilotes de référence.

5.6. Etude architecturale bâtiments I.A.M.S.E.A.  
(projet 4505.051.97.09)

	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
Décision de financement N° 2408	24.08.1979	0,125	15
F.E.D. : engagements effectués		0,125	15
dépenses effectuées	31.12.1982	0,080	10

Objectifs généraux

Préparer la construction et étudier l'équipement des nouveaux bâtiments d'ingénieurs statisticiens formés à Kigali par l'Institut Africain et Mauricien de Statistiques et d'Economie Appliquée (I.A.M.S.E.A.).

Etat d'avancement

L'étude est terminée, mais le dossier d'appel d'offres pour le projet de construction (voir par. 5.7) reste à approuver. L'appel d'offres pourrait avoir lieu avant la décision de financement (la présentation au Comité du F.E.D. étant prévu pour le printemps de 1983).

Pour des raisons financières le projet initial de construction a dû être réduit : suppression des logements pour les professeurs et des installations sportives. Cette suppression a donné lieu à un surcroît de travail pour le bureau d'études Spadolini & Gori (I) qui a, en outre, accumulé du retard causé partiellement par des difficultés de communication.

5.7. CONSTRUCTION DE L'I.A.M.S.E.A.

(projet 5ème F.E.D. en instruction)

!	!	!
!	P.I. 5ème F.E.D.	!
! N° d'enregistrement provisoire :	Mio ECU	! env.Mio FRW
!	!	!
! 5321-83	3,500	! 300
!	!	!

Objectifs généraux

La C.C.E. et l'O.C.A.M., par la construction du complexe de l'I.A.M.S.E.A. à Kigali, visent :

- à contribuer à l'objectif du Programme de Formation Statistique pour l'Afrique (P.F.S.A.) qui est de rendre l'Afrique autosuffisante en matière de formation statistique ;
- à l'expansion des 3 structures d'accueil existantes (l'Institut actuel occupe les locaux inadaptés d'une école technique mise à la disposition provisoire de l'O.C.A.M. par le Gouvernement rwandais).

Etat d'avancement

La proposition de financement, établie aussi sur la base de l'étude architecturale (projet régional 4ème F.E.D., voir par. 5.6) sera présenté au Comité du F.E.D. Le délai prévisible pour l'achèvement du projet est de 19 mois à compter de la date de la signature de la convention de financement.

## 5.8. ASSISTANCE TECHNIQUE A L'I.A.M.S.E.A.

(projet 4.106.052.94.53)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
N° 2266/OCAM	15.06.1978	0,900	102
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,890	101
dépenses effectuées		0,728	80

Objectifs généraux

Contribuer au plan de formation de l'O.C.A.M. (voir par. 5.7), par une Assistance technique, sous forme de professeurs permanents, vacations et missions; fournitures (dont ordinateur) et installations diverses.

Etat d'avancement

17 engagements ont été effectués depuis le début de l'opération. Ils doivent se terminer en principe avec la fin de l'année scolaire 1982/1983.

Une grande souplesse a dû être appliquée pour l'attribution des divers engagements correspondant aux exigences fluctuantes de l'Institut qui en permanence est en lutte avec des problèmes financiers (causés principalement par la carence des Etats-membres dans le paiement de leurs contributions à l'I.A.M.S.E.A.).

## 5.9. ASSISTANCE A L'O.C.A.M. POUR LA FORMATION

(projet 4.106.052.97.89)

Convention de financement	Date	Mio ECU	env.Mio FRW
N° 2603/OCAM	25.08.1981	1,000	106
F.E.D. : engagements effectués	31.12.1982	0,400	42
dépenses effectuées		0,200	19

Objectifs généraux

Contribuer au plan de formation de l'O.C.A.M., par :

- une assistance technique continue à l'I.A.M.S.E.A. ainsi que par des séminaires et des bourses
- le paiement de deux professeurs rattachés à l'I.A.M.S.E.A. à Kigali pendant 2 ans (1981/82 et 1982/83), un troisième professeur étant payé sur le projet 4.106.052.94.53, voir par. 5.8).

Etat d'avancement

Le projet est en cours. La prolongation de l'Assistance technique est demandée. L'O.C.A.M. espère pour 1983/1984 : 3 postes, pour 1984/1985 : 2 postes, pour 1985/1986 : 1 poste.

Projets (dans l'ordre chronologique)	Dépenses en Mio ECU	Conv. N°	Observations
3106.333.14.01 Développement région Mayaga-Bugesera	1,628	1024	terminé
3105.141.14.02 Etude routière Kigali-Butare-frontière burundaise	0,412	1018	"
3123.231.14.03 Assistance technique plantation thé Cyangugu	0,109	-	"
3122.139.14.04 Etude réalisations théicoles	0,008	-	"
3122.602.14.05 Assistance technique Secrétariat d'Etat au Plan	-	-	annulé
3123.389.14.06 Assistance technique Office Bugesera-Mayaga	0,051	-	terminé
3102.052.14.07 Formation artisanale (CRAFAG)	0,166	1046	"
3123.402.14.08 Assistance technique Ministère des Travaux Publics	0,154	-	"
3100.441.14.09 Construction du Font sur la Nyabarongo	0,944	1056	"
3122.216.14.10 Assistance technique Infrastructure électrique	0,199	-	"
3100.416.14.11 Infrastructure électrique	6,787	1066	"
3100.631.14.12 Extension théiculture Cyangugu	1,253	1075	"
3100.631.14.13 Extension théiculture Gisakura	2,503	1075	"
3123.231.14.14 Assistance technique OCIR	0,019	-	"
3100.431.14.15 Extension théiculture en petites exploitations	7,161	1096	"
3102.053.14.16 Programme bourses 1972/1975	2,350	-	"
3123.116.14.17 Etude ligne électrique Shagasha-Gisakura	0,016	-	"
3100.016.14.18 Ligne électrique Shagasha-Gisakura	0,556	-	"
3100.416.14.19 Ligne électrique Kigoma-Mururu	6,878	1137	terminé (voir 4100.016.43.11)
3122.151.14.20 Etude Faculté de Médecine de Butare	0,055	-	terminé
3122.116.14.21 Etude Centrale hydroélectrique sur la Ruzizi	0,072	-	"
3122.116.14.22 Etude lignes électriques ouest du pays	0,094	-	"

3122.116.14.23	Néant	-	-	
3123.417.14.24	Surveillance des travaux Parc Industriel de Kigali	0,085	-	terminé
3122.116.14.25	Etude ligne électrique Kigoma-Mururu (Avenant n° 3 Contrat ST/838)	0,069	-	"
3122.131.14.26	Etude économique Usine à thé Cyohoha-Rukeri	0,004	-	"
3100.441.14.27	Pont sur la Nyabarongo à Kigali	0,760	1231	terminé (voir 4100.041.43.11)
3123.331.14.28	Assistance technique Département Thé de l'OCIR	-	-	annulé
29		-	-	"
3100.051.14.30	Construction Institut Pédagogique National de Ruhengeri	0,119	2210	annulé (voir 4100.051.43.15)
3100.071.14.31	Alimentation en eau du Mayaga-Sud	0,500	2502	en cours (voir 4100.071.43.24)
3122.130.14.32	Etude de préfactibilité Développement régional Butare	0,100	-	en cours (voir 4505.030.43.25)
Total		33,053		

ANNEXE B : LISTE DES PROJETS DU 2EME F.E.D. (22,6 Mio d'ECU, 1964-1969)

Projets (dans l'ordre chronologique)		Convention
215.014.01	500 ha de thé Mwaga-Gisakura	304
215.014.02	Valorisation ressources apicoles	315
212.214.03	Etude pont Gatumba et route Ntendezi-Cyangugu	-
212.214.04	Direction travaux thé Mulindi et thé Cyangugu	329
212.114.05	Etude "Introduction thé milieu villageois"	-
212.814.06	Mission temp. d'assistance technique (études)	-
212.114.07	Dossier recherches géologiques (études)	-
212.114.08	Réunion Bruxelles pour le Nyabarongo (études)	-
213.114.09	Mission création Banque de Développement	-
211.014.10	Mise en valeur du Mayaga (4 nouveaux périmètres de paysannat)	380
215.014.11	Développement de la culture du Pyrèthre	401
212.114.12	Etude "Lycée pour jeunes filles à Kigali"	-
212.114.13	Ligne électrique pour projet thé Cyangugu (études)	-
212.114.14	Lycée de jeunes filles à Kigali (Direction travaux)	-
213.114.15	Recherches géologiques et minières dans le parc de la Kagera	420
212.114.16	Etudes routières	424
212.114.17	Besoins en énergie électrique	-
211.014.18	Ligne aérienne Mururu-Shagasha	445
212.114.19	Internat Butare (étude)	-
212.114.20	I.P.N. Butare (étude)	-
212.114.21	Création plantation thé vallée Cyohoha-Rukeri	-
212.114.22	Ligne aérienne Mururu	-
213.114.23	Formation des cadres des coopératives agricoles	-
212.114.24	Aménagement et équipement d'un parc industriel à Kigali (étude)	-
212.114.25	Création d'une fonderie d'acier à Kigali	-
213.814.26	Formation des cadres des coopératives agricoles	456
211.014.27	Extension Lycée et Ecole Normale de jeunes filles à Kigali	475
211.014.28	Infrastructure sociale des paysannats du Mayaga	495
212.114.29	Aménagement hydroélectrique au Rwanda	-
212.014.30	Construction Internat E.T.A. Butare	507
211.114.31	Infrastructure électrique	-
212.114.32	Aménagement axe A "Kigali-frontière"	-

ANNEXE C : PROJETS DU 1er F.E.D. (5,0 Mio d'ECU, 1958-1962)

Exécuté avant l'Indépendance du Rwanda, le 1er Fonds Européen de Développement portait notamment sur des études préparant les actions des Fonds postérieurs.

Les subventions du 1er F.E.D. concernaient les programmes suivants :

	Conventions en ECU	Dépenses en ECU
1. Etudes diverses (paysannats, écoles, thé, Nyabarongo)	1.197.000	1.121.000
2. Paysannats O.B.M. (Mayaga-Eugesera)	1.155.000	808.000
3. Plantations de thé (Mulindi et Cyangugu)	1.932.000	2.473.000
4. Infrastructures : routes	350.000	321.000
5. Formation : bâtiments	210.000	216.000
6. Divers	-	11.000
	<hr/> 4.844.000	<hr/> 4.950.000.

Tous les projets sont clôturés.

ANNEXE D : AIDES ALIMENTAIRES DE LA C.C.E. (Programmes de 1973 à 1982)

Année	Céréales (blé) en to	Lait écrémé en to	Butter- oil en to	Dates livraison	Mode distri- bution	Observations
1973/74	3.000	750		nov. 1976 à fév. 1976	gratuite vente	Le blé était remplacé par 2000 to de farine. Pour l'utilisa- tion des fonds de contrepartie : voir annexe E
1974/75		350		mars 1976	vente	voir annexe E
1975	2.500			23.12.76 24.01.77 27.01.77	vente " "	voir annexe E " " " " " "
1976		1.000		du 01.08.77 au 12.01.78	gratuite	
1977	2.500	1.000		1er sem.78 oct. 1978 déc. 1978	vente gratuite gratuite	voir annexe E
1978	2.000	500		juin-déc. 1979 août-nov. 1979	vente gratuite	voir annexe E
1979	1.500		200	1er sem. 80 " " " "	vente	voir annexe E
1980	2.000	600	200	courant 81	vente gratuite vente	voir annexe E voir annexe E
1981	2.000			fév.-mars 1982	vente	Livraison achevée
1982	1.500			courant 83	vente	Livraison en cours

ANNEXE E : FONDS DE CONTREPARTIE AIDES ALIMENTAIRES (origines et utilisations 1974-1982)

A) Montants virés à la Banque Nationale du Rwanda 262.842.151 FRW  
(Situation au 31.12.1982)

- cpte 21.04.05	2.500 t de blé (1974/75)	36.466.759 FRW
- cpte 21.04.06	350 t de lait (1974/75)	8.745.068 FRW
- cpte 21.04.06	240 t de lait (1978)	5.043.579 FRW
- cpte 21.04.07	1.986 t de farine (1973/74)	29.751.440 FRW
- cpte 21.04.10	2.500 t de blé (1977)	36.085.078 FRW
- cpte 21.04.14	2.000 t de blé (1978)	44.832.453 FRW
- cpte 21.04.14 +	1.500 t de blé (1979)	30.094.451 FRW
- cpte 21.04.18	200 t de butter-il (1979)	21.087.388 FRW
- cpte 21.04.14	2.000 t de blé (1980)	50.735.935 FRW

Montant en attente (solde de la vente de 1986 t de farine 1973-1975) 26.063.235 FRW

B) Montants engagés et dépensés (au 31.12.1982)

N° et intitulé du projet	O b j e t	Décision financement		Dépenses en FRW exécutées	Observations
		Date	Montant FRW		
Projet F-CEE n° 1 Aide Alimentaire d'urgence	Achat et distribution semences haricot	16.02.80	20.000.000	19.982.740	Programme achevé 624 T achetées et distribuées
Projet F-CEE n° 2 Programme Pilote d'amélioration des Terres en région d'altitude (P.A.T.)	Définir les conditions d'utilisation des amendements et engrais minéraux pour le redressement de la fertilité des sols de la Crête Zaïre- Nil	20.03.80	20.000.000	16.306.163	Ce programme n'ayant pas donné les résultats escomptés a été arrêté
Projet F-CEE n° 3 Promotion du Froment	Développer la culture du froment dans la préfecture de Gikongoro	30.03.80	19.200.000	12.091.326	Programme en cours
Projet F-CEE n° 4 Aménagement hydro-agricole de Mwogo	Achèvement Aménagement de 500 ha de marais et assistance à leur mise en valeur	03.03.81	26.000.000	21.782.106	Travaux en cours Résultat médiocre

N° et Intitulé du projet	O b j e t	Décision Financement		Dépenses en FRW exécutées	Observations
		Date	Montant FRW		
Projet F-CEE n° 5 Aménagement hydroagricole	Achèvement aménagement de 120 ha et assistance à sa mise en valeur	03.03.81	26.500.000	23.765.178	Travaux en cours Résultat médiocre
Projet F-CEE n° 6 Hangar OPROVIA	Construction d'un hangar de stockage de 2.500 T + cave 1.200 m <sup>2</sup>	21.03.81	29.000.000 + 10.000.000 (cave)	38.793.005	Terminé Engagement complètement à prévoir pour supplément travaux
Projet F-CEE n° 7 Infrastructures prioritaires Projet Crête Zaïre-Nil "5ème F.E.D."	Construction de 5 maisons + 1 bâtiment administratif + 1 magasin et piste accès	21.04.81	22.000.000	22.000.000	Terminé solde à justifier
Projet F-CEE n° 8 Extension et appui à la Section Agro-Vétérinaire du Groupe Scolaire de Butare	Construction d'un bâtiment de 750 m <sup>2</sup> + appui aux stages	06.06.81	26.800.000	25.000.000	Travaux constr. terminés Appui aux stages Opération en cours
Totaux			199.500.000	179.720.518	

Le solde disponible à engager est 63.342.151 FRW.

## ANNEXE F : PROJETS O.N.G. COFINANCES PAR LA C.C.E. (1976-82)

Intitulé du projet	N°	O.N.G.	Origine	Subvention de la C.C.E. (en ECU)
1. Opérations centres artisanaux et ruraux au Rwanda (OCARR) Butare	53/76	Movimento Sviluppo e Pace	I.	32.320
2. Constructions des maisons pour ouvriers handicapés à Gikondo-Kigali	17/77	Amis de Gatagara	B.	68.000
3. Construction d'un centre de Santé à Kitabi	25/77	Entraide et Fraternité	B.	19.580
4. Infrastructure pour la promotion agricole des communes Butaro, Cyeru et Nyarutovu	83/77	Comité Français pour la campagne contre la faim	F.	45.011
5. Electrification du complexe social de la paroisse Mushishiro	106/77	Missieprokuur O.L.V. Visitatie	B.	52.684
6. Aménagement d'une adduction d'eau pour une population de 23.000 personnes, Commune Taba	6/78	Internationale Bouworde	B.	87.898
7. Construction et équipement d'un petit atelier professionnel à Kicukiro	14/78	Entraide et Fraternité	B.	5.060
8. Construction d'un Centre d'éducation rurale à Kigoma	38/78	Secours Catholique	F.	15.767
9. Construction partielle d'un Centre d'éducation rurale à Cyegera	44/78	Oxfam	UK.	6.942
10. Projet de Développement rural Commune Gishyita	65/78	A.F.V.P.	F.	109.703
11. Construction d'un village d'enfants (Kigali)	151/78	Hermann-Gmeiner-Fonds Deutschland	D.	297.007
12. Construction d'un aqueduc dans la commune de Gikoro	195/78	Amici del Rwanda	I.	38.760
13. Construction d'un CERAR à Mukingi	197/78	Secours Catholique	F.	19.013

Intitulé du projet	N°	O.N.G.	Origine	Subvention de la C.C.E. (en ECU)
14. Construction d'un CERAR à Ntyazo	3/79	Oxfam	UK.	20.435
15. Construction de maisons pour ouvriers handicapés à Gikondo-Kigali (2ème tranche)	25/79	Amis de Gatagara	B.	54.772
16. Construction d'un village pilote sur la colline Rango dans la commune de Ngoma-Butare	46/79	S.O.S. Faim	B.	93.753
17. Projet de développement global de la commune Nyakizu (Préfecture Butare)	47/79	Frères des Hommes	B.	104.727
18. Adduction d'eau commune Mbazi	71/79	S.O.S. Faim	B.	40.856
19. CERAR de Nyakinama	75/79	COMIDE	B.	39.150
20. Electrification de Mahoko Commune de Kanama	114/79	Broederlijk Delen	B.	24.749
21. Centre de Développement de Kigoma	131/79	Secours Catholique	F.	22.253
22. Construction logements Ceformi Gikondo	137/79	Oxfam	UK.	40.956
23. Véhicules pour INADES (donation globale)	BG/7/79	Oxfam	UK.	4.596
24. Donation globale pour mini-projets	BG/10/79	COOPIBO	B.	10.701
25. CERAR Kamonyi	99/80	S.O.S. - PG	B.	25.996
26. Installation Biogaz au Rwanda	138/80	A.I.D.R.	B.	289.843
27. Développement de la commune de Nyakizu (prolongation)	155/80	Frères des Hommes	F.	83.373
28. Extension adduction d'eau Rukira	184/80	Oxfam	UK.	13.077
29. Agrandissement Maternité Nyundo	207/80	S.O.S. - PG	B.	24.348
30. Donation globale (contribution pour Collège de Filles à Byumba)	BG/9/80	NOVIB	NL.	3.466
31. Donation globale	BG/10/80	Broederlijk Delen	B.	24.337
32. Donation globale	BG/17/80	COOPIBO	B.	9.739

Intitulé du projet	N°	O.N.G.	Origine	Subvention de la C.C.E. (en ECU)
33. Atelier de couture à Muhazi	19/81	S.O.S. Faim	B.	11.147
34. Promotion de la poterie à Shyorongi	20/81	S.O.S. Faim	B.	25.462
35. Extension Centre de Santé à Tare	38/81/3	CELIM Bergamo	I.	71.719
36. C.C.D.F.P. à Murama	40/81	Secours Catholique	F.	25.741
37. Habitation Social à Kigali	79/81	COOPIBO	B.	102.475
38. Développement de la commune Nyakizu	106/81	Frères des Hommes	B.	91.775
39. Centre de Santé à Ruramba	110/81	Withuis Volontariaat	B.	88.023
40. Formation technique de jeunes chômeurs à Butare	111/81	Oxfam Belgique	B.	11.327
41. Maternité à la Crête Zaire- Nil	183/81	Bridderlich Delen	LUX.	18.114
42. Donation globale (Hôpital de Kigeme)	BG/5/81	Oxfam	UK.	4.239
43. Donation globale (Equipement de deux centres de menuiserie)	BG/7/81	Movimento Sviluppo e Pace	I.	9.587
44. Donation globale	BG/13/81	S.O.S. Faim	B.	14.793
45. Donation globale (Approvisionnement en eau chaude de six centres de Santé)	BG/22/81	Deutsche Welthungerhilfe	D.	12.496
Total 1976-1981				<u>2.215.770 ECU</u>

Intitulé du projet	N°	O.N.G.	Origine	Subvention de la C.C.E. (en ECU)
46. Développement Rural en Commune Muyira	2/82	S.O.S. Faim	B.	24.995
47. Foyer familial de Rasaniro	25/82	Secours Catholique	F.	27.676
48. Installations électriques solaires de 4 dispensaires	74/82	COMIDE	B.	35.518
49. Village Rango (Butare) phase 2	101/82	S.O.S. Faim	B.	79.044
50. Centre Social de Mukarange	102/82	Broederlijk Delen	B.	19.493
51. Estate 82/Musha	105/82	Amici del Rwanda	I.	21.457
52. Prolongation de l'adduction d'eau Duha	113/82	Amici del Rwanda	I.	28.823
53. Développement de la pêche à Kirambo	127/82	S.O.S. Faim	B.	11.744
54. Développement de la commune de Nyakizu	130/82	Frères des Hommes Belgique	B.	67.613
55. Adduction d'eau à Taba 2ème phase	144/82	COOPIBO	B.	26.449
56. Constructions d'une barza à la maternité de Nyundo	184/82	S.O.S. - PG	B.	15.000
57. Centre de Santé "Père Tiziano" à Munyaga/Rutonde	220/82	Amici del Rwanda	I.	212.260
58. Donation globale (Orphelinat Masaka Adecok Muranda)	BG/2/82	COMIDE	B.	16.595
59. Donation globale (CERORMI Extension véhicule pour Centre de Santé Kitabi)	BG/8/82	Oxfam	UK.	14.357
60. Donation globale (Aménagement marché et abattoirs en commune Maraba ; subv. Centre Médecine traditionnelle Bare)	BG/11/82	S.S.S. Faim	B.	16.404
61. Appui à la coopérative de Kanjongo/Cyangugu	BG/13/82	Deutsche Welthungerhilfe	D.	4.684
Total 1982				622.108 ECU
Total Général 1976-1982				2.837.878 ECU

A la fin de 1982 les demandes suivantes étaient à l'instruction :

- Développement Rural Intégré à Runyinya (Butare)
- Projet J.O.C. "Centre de formation pour gens de la maison"
- Adductions d'eau en Communes Kayonza, Kabarondo
- Adduction d'eau en Commune Rusatira
- Adductions d'eau à Nyakabanda et Nyabikenke.

S I G L E S

<u>A.C.P.</u>	Afrique, Caraïbes, Pacifique
A.T.	Assistance Technique
B.	Belgique
B.A.D.	Banque Africaine de Développement
E.A.D.E.A.	Banque Arabe pour le Développement en Afrique
B.D.E.G.L.	Banque de Développement des Etats des Grands Lacs
B.E.I.	Banque Européenne d'Investissement
B.I.R.D.	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Banque Mondiale)
B.R.D.	Banque Rwandaise de Développement
<u>C.C.E.</u>	Commission des Communautés Européennes
C.D.I.	Centre pour le Développement Industriel (institution paritaire A.C.P.-C.E.E.)
<u>C.E.E.</u>	Communauté Economique Européenne
C.E.P.G.L.	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
C.E.R.A.R.	Centre d'Education Rurale et Artisanale du Rwanda
ECU	European Currency Unit/Unité de Compte Européenne
E.G.L.	Organisation de la C.E.P.G.L. pour l'Energie
F.	France
<u>F.E.D.</u>	Fonds Européen de Développement
FRW	Franc Rwandais
I.	Italie
I.A.M.S.E.A.	Institut Africain et Mauricien de Statistiques et d'Economie Appliquée
LUX.	Luxembourg
M.R.N.D.	Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
NL.	Pays-Bas
O.C.A.M.	Organisation Commune Africaine et Mauricienne
O.C.I.R.	Office des Cultures Industrielles du Rwanda
O.M.S.	Organisation Mondiale de la Santé
O.N.	Ordonnateur National
O.N.G.	Organisme non-gouvernemental
O.P.E.P.	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OVAPAM	Office pour la Valorisation Pastorale et Agricole du Mutara
OPROVIA	Office National pour le Développement et la commercialisation de Produits Vivriers et des Produits Animaux
<u>P.I.</u>	Programme Indicatif
R.F.A.	République fédérale d'Allemagne
SOMIRWA	Société des Mines du Rwanda
UK.	Grande Bretagne

T A B L E D E S M A T I E R E S

pages

INTRODUCTION :	LE RWANDA ET LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT (Résumé de la situation au 31 décembre 1982) . . . . .	1
1.	Les acquis de Lomé . . . . .	1
2.	Priorités du 5ème F.E.D. au Rwanda . . . . .	2
3.	Actions complémentaires de la C.C.E. . . . .	3
4.	Le 4ème F.E.D. et les autres instruments de travail . . . . .	3
5.	Bilan chiffré de 20 ans de coopération . . . . .	4
6.	La Stratégie alimentaire, préparée au plus haut niveau . . . . .	4
7.	De nombreuses missions . . . . .	4
8.	La Délégation à Kigali . . . . .	5
9.	Les faits marquants et les mass media . . . . .	6
CHAPITRE 1 :	MISE EN OEUVRE DES DEUX CONVENTIONS DE LOME . . . . .	7
1.1	Coopération commerciale . . . . .	7
1.2	Promotion commerciale . . . . .	8
1.3	Stabilisation des recettes d'exportation . . . . .	8
1.4	Coopération dans le domaine minier . . . . .	9
1.5	Coopération industrielle . . . . .	10
1.6	Coopération financière et technique sous Lomé II . . . . .	10
1.7	Coopération financière et technique sous Lomé I . . . . .	12
1.8	Coopération régionale . . . . .	13
CHAPITRE 2 :	COOPERATION EN DEHORS DES CONVENTIONS DE LOME . . . . .	14
2.1	Stratégie alimentaire . . . . .	14
2.2	Aide alimentaire . . . . .	15
2.3	Fonds de contrepartie des aides alimentaires . . . . .	16
2.4	Coopération avec les organismes non-gouvernementaux(O.N.G.) . . . . .	16
2.5	Action spéciale C.C.E.I. avec la Banque Mondiale . . . . .	16
CHAPITRE 3 :	LES PROJETS DU 5ème F.E.D., FIN 1982 . . . . .	17
3.1	Tableau sur les financements, engagements et paiements . . . . .	17
3.2	Secteur du développement rural . . . . .	18
3.2.1	Développement rural zone centrale Crête Zaïre-Nil . . . . .	18
3.2.2	Développement global de la Préfecture de Butare . . . . .	20
3.2.3	Alimentation en eau du Bugesera Nord et Centre . . . . .	21
3.2.4	Premier programme de micro-réalisations . . . . .	22
3.2.5	Deuxième programme de micro-réalisations . . . . .	22
3.3	Secteur de l'infrastructure . . . . .	23
3.3.1	Aménagement de la route Butare-Cyangugu . . . . .	23
3.3.2	Centrale hydroélectrique de la Mukungwa (complément) . . . . .	24
3.3.3.	5 lignes électriques aériennes MT 30 kV . . . . .	25
3.3.4	Assistance technique pour le Ministère des Travaux Publics . . . . .	25
3.3.5	Equipement de la Faculté de Médecine (complément) . . . . .	26
3.3.6	Extension du Campus universitaire de Ruhengeri . . . . .	27
3.3.7	Ecole Technique à Muhororo . . . . .	27
3.4	Secteur de la promotion économique . . . . .	28
3.4.1	Redressement des Etablissements d'Etat (Centrale Comptable) . . . . .	28
3.4.2	Petites et moyennes entreprises (lignes de crédit B.R.D.) . . . . .	28
3.4.3	Promotion commerciale (participation à des foires) . . . . .	29
3.5	Programme pluriannuel de formation (bourses) . . . . .	30
3.6	Aide d'urgence (réfugiés) . . . . .	31
3.7	Stabex . . . . .	32
3.7.1	Café : Fonds d'égalisation 1980 . . . . .	32
3.7.2	Café : Fonds d'égalisation 1981 . . . . .	32

CHAPITRE 4 : LES PROJETS DU 4EME F.E.D., FIN 1982 . . . . . 33

4.1 Tableaux sur les financements, engagements et paiements . . . . . 33

4.2 Secteur du développement rural . . . . . 36

4.2.1 Usine à thé Nata . . . . . 36

4.2.2 Achèvement de l'extension de la théiculture . . . . . 36

4.2.3 Etude préfactibilité développement régional Butare . . . . . 37

4.2.4 Alimentation en eau du Mayaga-Sud . . . . . 38

4.2.5 Identification de projets agricoles . . . . . 39

4.2.6 Assistance technique Pyrèthre . . . . . 39

4.3 Secteur de l'infrastructure . . . . . 40

4.3.1 Centrale hydroélectrique de la Mukungwa . . . . . 40

4.3.2 Réalisation de la route Kigali-Butare . . . . . 41

4.3.3 Etude technique route Kigali-Butare-Akanyaru . . . . . 43

4.3.4 Etude économique route Butare-Cyangugu . . . . . 43

4.3.5 Etude technique route Butare-Cyangugu . . . . . 44

4.3.6 Construction ex-I.P.N. (Campus universitaire Ruhengeri) . . . . . 45

4.3.7 Faculté de Médecine de Butare (Constr. et équipement) . . . . . 46

4.3.8 Surveillance des travaux Faculté de Médecine Butare . . . . . 47

4.3.9 Ligne électrique Kigoma-Mururu . . . . . 48

4.3.10 Assistance technique au Ministère des Travaux Publics . . . . . 48

4.4 Secteur de la promotion économique . . . . . 49

4.4.1 Rapport sur les problèmes des Etablissements d'Etat . . . . . 49

4.4.2 Fonderie d'étain (prêt à la Somirwa) . . . . . 49

4.4.3 Assistance technique Electrogaz (Administration) . . . . . 50

4.5 Programme Pluriannuel de formation (Bourses) . . . . . 51

4.6 Aides d'urgence . . . . . 52

4.6.1 Désenclavement 1976 . . . . . 52

4.6.2 Lutte contre le choléra 1978 . . . . . 52

4.6.3 Vaccination anti-méningite 1979 . . . . . 52

4.6.4 Désenclavement 1979 . . . . . 53

4.7 Stabex Pyrèthre . . . . . 54

CHAPITRE 5 : PROJETS REGIONAUX CERES A PARTIR DU RWANDA . . . . . 55

5.1 Route Butare-Akanyaru (frontière burundaise) . . . . . 55

5.2 Gaz méthane du Lac Kivu : étude de préfactibilité . . . . . 56

5.3 Gaz méthane du Lac Kivu : étude de factibilité . . . . . 57

5.4 Gaz méthane du Lac Kivu : Projet-pilote utilisation du gaz comprimé pour la propulsion automobile . . . . . 58

5.5 Etude d'intégration de digesteurs anaerobies (biogaz) . . . . . 59

5.6 Etude architecturale bâtiments I.A.M.S.E.A. . . . . 60

5.7 Construction de l'I.A.M.S.E.A. . . . . 61

5.8 Assistance technique à l'I.A.M.S.E.A. . . . . 62

5.9 Assistance à l'O.C.A.M. pour la formation . . . . . 62

TABLEAUX ANNEXES :

A. Les projets du 3ème F.E.D. (1970-1975) . . . . . 63

B. Les projets du 2ème F.E.D. (1964-1969) . . . . . 65

C. Les projets du 1er F.E.D. (1958-1963) . . . . . 66

D. Les aides alimentaires de la C.C.E. (1973-1982) . . . . . 67

E. Les fonds de contrepartie aides alimentaires (origines et utilisation 1974-1982) . . . . . 68

F. Les projets O.N.G. cofinancés par ~~par~~ la C.C.E. (1976-1982) . . . 70

SIGLES . . . . . 74

TABLE DES MATIERES . . . . . 75

